

CREAT

Conseil régional
de l'environnement
de l'Abitibi-Témiscamingue

Par notre **propre**
énergie
Abitibi-Témiscamingue

**Plan d'action régional de réduction
de la dépendance aux énergies fossiles par le développement de
filères énergétiques renouvelables pour l'Abitibi-Témiscamingue
2013- 2020**



Réalisé par le Conseil régional de l'environnement de
l'Abitibi-Témiscamingue

Mars 2013

Rédaction :

Clémentine Cornille, *directrice générale*

Sara Atouk, *chargée de projets*

Edith Boccangelo, *chargée de projets*

La réalisation de ce document est rendu possible grâce au soutien financier de nos partenaires :



Le CREAT remercie ses partenaires.

Table des matières

| | |
|---|------------|
| TABLE DES MATIERES | III |
| LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX | IV |
| MISE EN CONTEXTE | 1 |
| 1. INTRODUCTION | 2 |
| 1.1. SYNTHÈSE DES FAITS SAILLANTS EN TERMES DE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE RÉGIONALE..... | 2 |
| 1.2. DÉFINITION D'UNE VISION RÉGIONALE | 5 |
| 1.3. ÉLABORATION DES ORIENTATIONS ET DES PISTES D'ACTION POUR LA RÉGION | 7 |
| 2. CONTEXTE ET PRIORITES | 10 |
| 2.1 LES INTERVENANTS PRIORITAIRES DU TERRITOIRE À MOBILISER..... | 10 |
| 2.2. LA STRATÉGIE DE MOBILISATION DES ACTEURS PRIORITAIRES | 12 |
| 2.3. LES ACTIONS DÉJÀ EN COURS EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DE LA DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES | 13 |
| 2.4. L'ARRIMAGE ENTRE LES DIFFÉRENTS PROCESSUS SECTORIELS | 13 |
| 2.5. LES SECTEURS DE CONSOMMATION D'ÉNERGIES FOSSILES À PRIVILÉGIER | 13 |
| 2.6. LES MESURES À PRIVILÉGIER POUR ENCLENCHER LE PROCESSUS DE RÉDUCTION DE LA DÉPENDANCE AU PÉTROLE | 14 |
| 3. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2013-2020 | 15 |
| 3.1. LA MISE EN ŒUVRE ET L'ARRIMAGE DU PLAN D'ACTION..... | 15 |
| 3.2. LES INITIATIVES ET LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES RÉGIONAUX | 16 |
| 3.3. LA MOBILISATION DES DÉCIDEURS RÉGIONAUX | 18 |
| ANNEXE 1 : PLAN D'ACTION POUR LA REDUCTION DE LA DEPENDANCE AUX ENERGIES FOSSILES PAR LE DEVELOPPEMENT DE FILIERES ENERGETIQUES RENOUVELABLES EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE | 18 |
| ANNEXE 2 : LES ACTES DU FORUM | 26 |
| ANNEXE 3 : LE PROCESSUS REGIONAL SUR L'ENERGIE | 42 |

Liste des Figures et Tableaux

| | |
|---|----|
| FIGURE 1 : RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE (EN GJ) EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE EN 2011 | 2 |
| FIGURE 2 : RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR SECTEUR EN GJ..... | 3 |
| FIGURE 3 : CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE PAR SECTEURS EN MILLIONS DE GJ ET EN MILLIONS DE \$..... | 4 |
| FIGURE 4 : ORGANIGRAMME DES DIFFÉRENTS MEMBRES CONSTITUANT LA TABLE RÉGIONALE SUR L'ÉNERGIE | 12 |
| FIGURE 5 : LE PROCESSUS RÉGIONAL ÉNERGÉTIQUE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE..... | 15 |
| | |
| TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ISSUS DES ATELIERS DE RÉFLEXIONS DU FORUM RÉGIONAL SUR L'ÉNERGIE..... | 8 |
| TABLEAU 2 : LISTE DES DIFFÉRENTS INTERVENANTS PRIORITAIRES À MOBILISER | 11 |
| TABLEAU 3 : LISTE DES INITIATIVES ET ENGAGEMENTS EN COURS OU DÉJÀ MIS EN PLACE PAR LES ORGANISMES RÉGIONAUX | 16 |

Mise en contexte

Le plan d'action 2013-2020 de la région de l'Abitibi-Témiscamingue s'inscrit dans la continuité des activités menées lors des *Rendez-vous de l'énergie* (phase 1) et à la mise en place d'une deuxième phase intitulée *Par notre PROPRES énergie*, toutes deux des initiatives du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ). Ainsi, les 16 régions se mobilisent par l'entremise des CRE pour diminuer leur dépendance au pétrole et développer leurs énergies propres.

En 2011, le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) réalisait le *Portrait énergétique préliminaire de l'Abitibi-Témiscamingue* en collaboration avec le Groupe de recherche de recherches écologiques de La Baie (GREB). Ce document dressait le potentiel des filières énergétiques de la région.

Pour répondre au mandat du RNCREQ, le CREAT réalise au cours de l'exercice 2012-2013 le Portrait énergétique de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce document, complémentaire de précédent, a pour objectif de mettre en relief la consommation régionale par source d'énergie et par secteurs d'activité.

En parallèle, une Table régionale sur l'énergie se constitue pour représenter le milieu impliqué dans la thématique énergétique. Il s'agit d'une table de concertation qui a pour mission de valider le plan d'action et de le diffuser dans le milieu.

Grâce à la participation financière de la Conférence régionale des élus (CRÉ), le CREAT organisait le 21 novembre 2012 le *Forum régional sur l'énergie* où les participants contribuaient à identifier une vision pour la région, ainsi que des pistes d'orientations et d'actions. Combinant conférences et ateliers de groupes, cette formule a atteint son objectif. Cette activité est, pour la région, le point de départ et l'émergence d'une volonté commune d'agir dans le sens de la *réduction de notre dépendance aux énergies fossiles et du développement de notre PROPRES énergie*.

Grâce à ces deux documents et l'activité de concertation régionale, le présent document a pu être réalisé. Il se compose de trois parties qui font référence aux résultats des Portraits, du Forum et des rencontres de la Table régionale pour établir un cadre commun.

1. Introduction

1.1. Synthèse des faits saillants en termes de consommation énergétique régionale

Comme l'ensemble des Québécois, les habitants de l'Abitibi-Témiscamingue consomment beaucoup d'énergie. Une part importante de cette énergie provient de ressources non renouvelables d'origine étrangère (pétrole, gaz naturel) et occasionne ainsi une grande dépendance à ces ressources, ayant des impacts considérables sur la société, l'économie et l'environnement. La réduction de cette dépendance pourrait générer de grands bénéfices pour la région surtout en mettant en valeur les ressources renouvelables locales et l'efficacité énergétique.

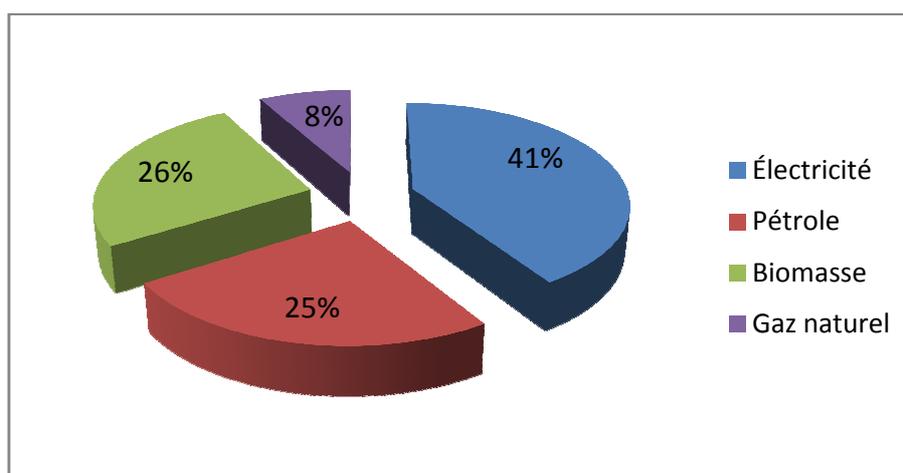


Figure 1 : Répartition de la consommation d'énergie (en GJ) en Abitibi-Témiscamingue en 2011

La part des énergies renouvelables (électricité et biomasse) pour la consommation énergétique des témiscabitibiens est importante. Tel qu'indiqué sur la Figure 1, l'électricité est le vecteur énergétique le plus consommé dans la région, sans surprise puisqu'il s'agit aussi de l'énergie la plus consommée au Québec (38 % de la consommation totale). La particularité de la région reste sa forte consommation de biomasse comme source d'énergie, puisque cette dernière représente près de 26 % de la consommation énergétique totale.

La consommation du pétrole arrive en troisième position et représente un quart de la consommation totale d'énergie en région. Cependant, plusieurs données sont manquantes dont les parts de consommation du transport non routier et récréatif, du secteur agricole ainsi que du secteur institutionnel. De plus, la consommation du pétrole par le secteur des industries est issue d'une estimation à partir de la projection des industries de la région sur les résultats obtenus pour la consommation des industries québécoises. Or, n'oublions pas que la région de l'Abitibi-Témiscamingue se caractérise par une industrie lourde très consommatrice des produits pétroliers, particulièrement pour l'industrie minière et métallurgique.

L'énergie utilisée pour chacun des secteurs étudiés (industriel, transport routier, agricole et résidentiel) est caractérisée par la diversification de ses sources. En effet, chaque secteur utilise au moins deux types d'énergie, mais les proportions d'énergie consommées peuvent différer d'un secteur à l'autre (Figure 2).

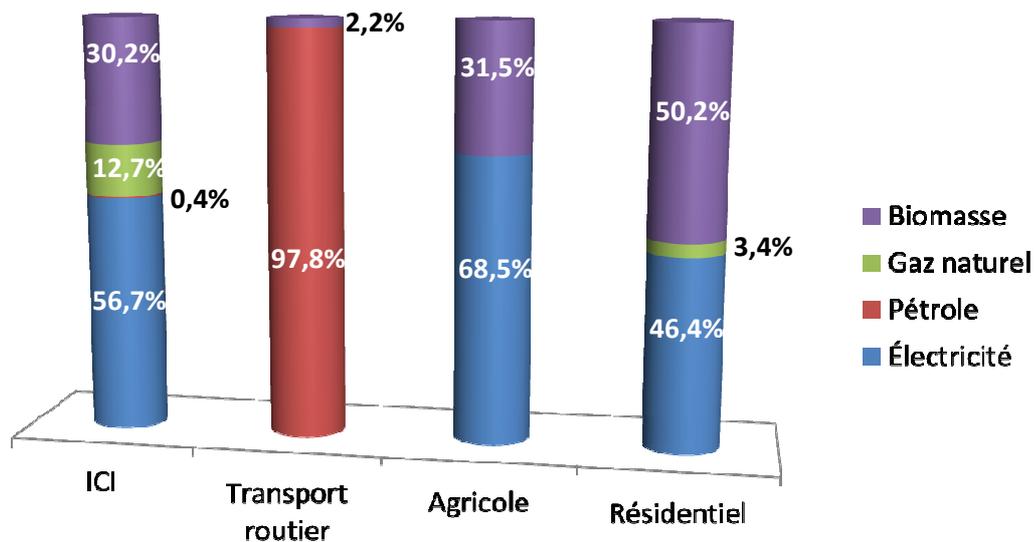


Figure 2 : Répartition de la consommation d'énergie par secteur en GJ

Le secteur industriel consomme comme principale source d'énergie l'électricité (56,7 %) suivi par la biomasse (30,2 %) et les énergies non renouvelables (13 %).

Le secteur du transport routier consomme majoritairement du pétrole soit 98 %. La biomasse transformée en éthanol et mélangée à l'essence représenterait théoriquement 2 % de la part totale d'énergie consommée dans ce secteur.

L'énergie totale consommée par **le secteur résidentiel** se partage entre la biomasse et l'électricité avec une faible proportion de gaz naturel (environ 3,5 %). La part importante de biomasse consommée par le secteur résidentiel se traduit par le fait que 29 % de la population de la région se chauffe grâce au bois de chauffage.

Quant au **secteur agricole**, d'après les estimations réalisées, l'électricité et la biomasse seraient les principales sources d'énergie consommées. La part du pétrole consommé n'apparaît malheureusement pas puisque cette donnée n'est pas disponible, or, il est certain que ce secteur consomme une grande quantité de pétrole.

En termes de tendance énergétique régionale par secteurs d'activité (Figure 3), c'est le secteur des ICI qui est le plus énergivore avec une consommation annuelle de 25,16 millions de GJ (MGJ), suivi par le transport routier (11,14 MGJ), le secteur résidentiel (8,96 MGJ) et le secteur agricole (0,16 MGJ). La consommation énergétique totale du secteur agricole est non exhaustive, donc susceptible d'être plus conséquente que les résultats présentés. En considérant les coûts de la consommation totale, c'est le secteur du transport routier qui représente la part plus importante avec 398,6 M\$. En moyenne, le prix d'un GJ de pétrole est 2,5 fois supérieur au prix de l'énergie électrique.

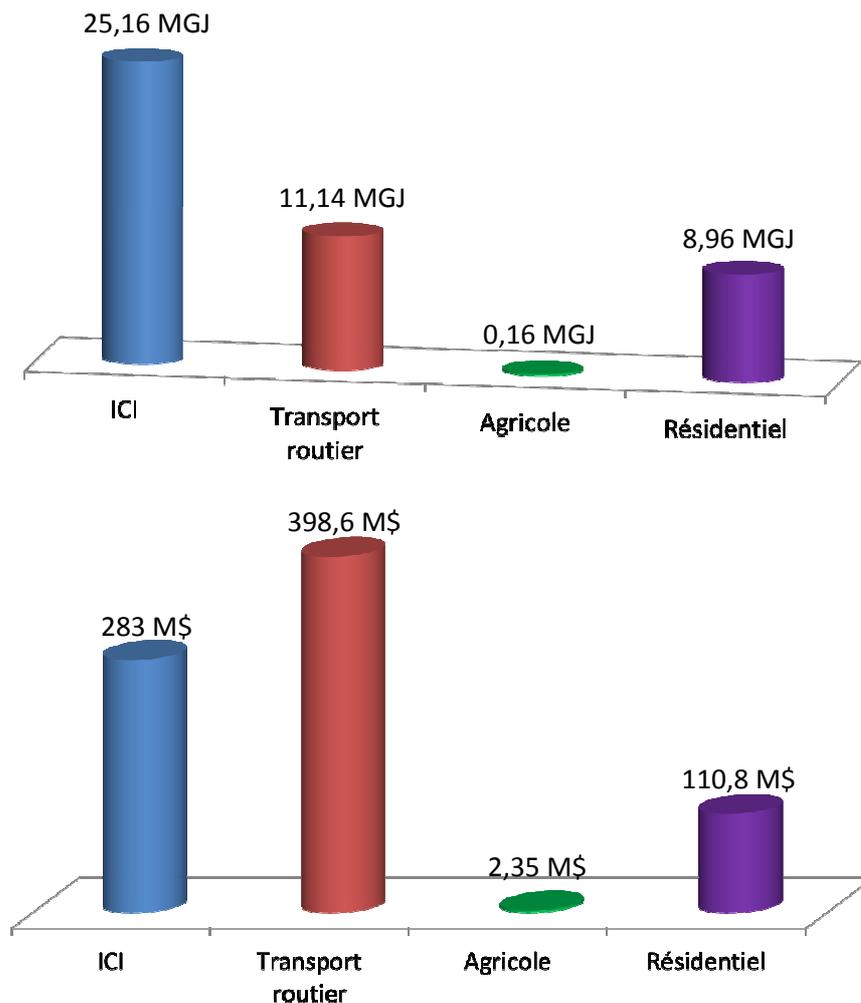


Figure 3 : Consommation totale d'énergie par secteurs en millions de GJ et en millions de \$

L'étendue du territoire, l'éloignement et la dépendance extérieure de la région pour son approvisionnement sont les principaux responsables de la **dépendance régionale au pétrole**. À ce titre, les circuits courts sont encore peu développés, et la production, la transformation et la consommation se réalisent à des distances très importantes les unes des autres. En effet, la région ne possède ni laiterie ni abattoirs, obligeant les produits régionaux à transiter par les grands centres pour enfin revenir et être consommés en région. Les contrats des grossistes vont également dans ce sens et par exemple, les tomates produites en région doivent nécessairement transiter par Montréal avant d'être vendues dans les épiceries de l'Abitibi-Témiscamingue.

De plus, l'importance des distances à parcourir, la dispersion des secteurs d'emplois et le faible développement du transport collectif encourage encore l'utilisation de la voiture individuelle. En effet, plus de 85 % des témiscabitiens se rendent à leur lieu de travail, soit en automobile, en camion ou en fourgonnette, un chiffre supérieur à la moyenne québécoise (78 %). Le parc automobile régional est en constante augmentation avec une hausse de 13,5 % des véhicules en circulation et plus d'un véhicule immatriculé (promenade, ICI et VHR) par personne. **Les témiscabitiens sont très dépendants de leur voiture**, et seulement 1,3 % de la population ne posséderait pas de voiture individuelle¹.

Afin de contrer les effets néfastes de notre dépendance au pétrole, les efforts à réaliser doivent particulièrement porter sur la **réduction** de la consommation d'énergie, la **réutilisation** de l'énergie non ou partiellement

¹ Résultats du sondage des Bars de l'énergie réalisé en 2010 par le CREAT

consommée (ex. : les extrants des industries) et la **valorisation** des ressources énergétiques régionales. Les secteurs concernés sont l'aménagement du territoire, les transports de personnes et de marchandises, les industries, l'agriculture et les bâtiments (efficacité énergétique, chauffage, etc.). Ainsi, la population témiscabitiébienne sera en mesure d'une part de réduire sa dépendance à la voiture, et d'autre part de substituer les énergies non renouvelables par d'autres sources énergétiques durables pour répondre à ses besoins.

Les deux parties qui suivent font l'objet d'une synthèse émanant de l'activité de concertation régionale, le Forum. La première partie aborde la définition d'une vision régionale et la seconde présente les pistes d'orientations et d'action pour y parvenir.

1.2. Définition d'une vision régionale

La région de l'Abitibi-Témiscamingue se donne une vision commune : *Que l'Abitibi-Témiscamingue diminue sa dépendance aux énergies fossiles qu'elle produise et consomme sa propre énergie, renouvelable et issue de ses ressources naturelles locales* (Annexe 2).

À titre de comparaison, la MRC d'Abitibi-Ouest s'est donnée pour vision : « *En 2030, l'Abitibi-Ouest est un modèle québécois de gestion écoresponsable du carbone et des énergies vertes disponibles dans ses ressources agroforestières et ses matières résiduelles.* »

Pour y parvenir, les **principales forces** de la région résident dans :

- l'impulsion et la volonté d'agir du milieu
- les initiatives énergétiques en cours de développement
- la disponibilité et l'abondance des ressources énergétiques
- le potentiel d'efficacité énergétique pour tous les secteurs confondus
- l'existence d'un réseau ferroviaire, de systèmes de transport collectif urbain et interurbains et de plateforme de covoiturage.

Cependant, certaines **menaces** guettent la région si aucune action en faveur de l'indépendance énergétique n'est entreprise comme :

- l'étendue du territoire, sa faible densité, son éloignement des grands centres et la désuétude de ses modes de transport collectif encouragent la dépendance régionale au pétrole ;
- les habitudes et les modes de vie poussent les témiscabitiébiens à privilégier l'usage de la voiture individuelle et non les transports collectifs
- l'absence de coordination régionale au niveau des différentes filières énergétiques pourrait entraver la pérennité des ressources naturelles disponibles
- le manque ou l'absence de circuits courts (production, transformation, utilisation et consommation locales) provoque une dépendance extérieure pour l'approvisionnement et les échanges
- la présence d'une industrie lourde difficile à décarboniser

Lors du Forum, les participants se sont prêtés à un **exercice visionnaire** où les énoncés issus des tables de discussions sont présentés comme suit :

- *L'occupation du territoire est optimisée grâce aux orientations et aux outils d'aménagement territorial et d'urbanisation*

Pour y parvenir, les participants du Forum espèrent que les villes, en particulier les centres-villes, soient plus denses, appropriés aux transports actif et collectif. Des écoquartiers se développent pour privilégier la **mixité sociale** (résidences, lieux de travail, de loisirs, commerces). En ce sens, la présence des services de proximité se

généralise sur l'ensemble du territoire pour répondre efficacement aux besoins de la population et limiter les déplacements en voiture individuelle.

De plus, les logements futurs sont adaptés à la taille des ménages, de manière à réduire les consommations et les déperditions énergétiques.

- *L'intermodalité et l'efficacité du réseau permettent de diminuer la dépendance au pétrole et les émissions de GES dues au secteur du transport*

La région mise sur l'intermodalité et l'optimisation du réseau des transports collectifs dans son fonctionnement et pour les sources d'énergie utilisées. Les objectifs visés sont l'évitement de trajets à vide, l'électrification du camionnage, l'efficacité du réseau ferroviaire avec un train électrique à l'échelle de la région pour un gain de temps, l'unification du transport scolaire avec le transport collectif, l'**adaptabilité** des trajets et des horaires pour optimiser le transport collectif.

Pour y parvenir, les infrastructures existantes du réseau ferroviaire sont entretenues et améliorées pour que la région reprenne possession de ses voies ferrées et pour faciliter les transports interrégionaux de marchandises et de personnes. Le transport actif est pratiqué lors de trajets courts.

Enfin, de nouvelles **solutions et technologies** voient le jour pour optimiser le transport, avec comme exemple cité le projet TRENDS-Québec, un train électrique grande vitesse pour connecter les régions des grands centres.

- *La population s'approprie l'enjeu régional de l'efficacité énergétique et adapte ses modèles de consommation*

À ce titre, les municipalités montrent l'exemple en pratiquant le covoiturage, en optimisant leurs parcs automobiles par l'achat de véhicules hybrides « Idle », en optant pour l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux et en utilisant la biomasse pour le chauffage et l'électricité. Les industries gèrent de manière intégrée les ressources naturelles exploitées, utilisent la géothermie issue des mines désaffectées et/ou en activité, chauffent leurs bâtiments grâce aux matières organiques, à la récupération des putrescibles, à l'éthanol. La région est reconnue pour son expertise en **construction durable** de bâtiments à basse consommation énergétique.

Les **changements organisationnels** au travail permettent aux employés d'utiliser les moyens de communication (visioconférence), les technologies (télétravail grâce à Internet) et le covoiturage pour limiter l'ensemble des déplacements routiers, et les horaires variables sont adaptés et rentabilisés.

L'efficacité énergétique est respectée dans des événements publics (ex. : rodéo du camion à Notre-Dame-du-Nord).

Les **services de covoiturage et d'autopartage** sont disponibles et adaptés aux besoins de la population grâce à une meilleure communication et la mise en place et/ou la promotion d'une plateforme régionale. Les paradigmes de consommation changent grâce aux activités de **sensibilisation**, l'entraide, le partage et la communication. La population reconnaît l'importance des gestes individuels et collectifs (les gestes éco citoyens), au travail et à la maison. Elle favorise l'achat local dans les services de proximité. Ainsi, la région parvient à l'**accessibilité sociale** de ses projets énergétiques.

- *La région est reconnue pour le développement raisonné de ses filières, de nouvelles technologies et d'expertises énergétiques*

La région favorise les **circuits courts** : elle produit, transforme et consomme localement ses produits régionaux et ses sources d'énergie. La région vise l'**indépendance énergétique** et ne dépend plus autant de l'extérieur pour son approvisionnement énergétique et des marchandises. La production d'énergie est rendue possible grâce aux matières premières disponibles (agricoles, forestières, matières résiduelles, géothermiques, etc.) et à la création de **projets corporatifs** (ex. : développer des filières [agricole-forestier-municipal] pour des projets de biomasse).

- *La législation et les incitatifs financiers encouragent les initiatives d'indépendance au pétrole et de développement de notre propre énergie*

D'ici 2020, l'augmentation draconienne des prix des énergies fossiles entraîne **de réels changements** de comportement des individus, de fonctionnement et d'organisation des entreprises et législatif pour atteindre une efficacité énergétique dans tous les secteurs. Par exemple, les industries et les institutions proposent des incitatifs financiers comme les primes pour encourager le covoiturage. De plus, des **outils financiers équitables** favorisent le développement des filières de consommation per capita et GES per capita et offrent de la stabilité (ex. : développement de micromarchés). Des aides au niveau de la normalisation (normes ISO et GES) et au niveau financier encouragent les actions d'indépendance au pétrole.

Par ailleurs, un **fonds d'investissement spécifique** est disponible pour soutenir les mesures d'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables et assurer la viabilité des projets. Il s'agit de déployer régionalement une stratégie efficace de développement des énergies renouvelables par des mesures légales, financières et des outils de sensibilisation. Ainsi, la région est en mesure de maximiser les retombées locales et les enjeux de diversification économique des petites municipalités.

Enfin, des investissements dans la recherche permettent de développer de nouvelles technologies énergétiques.

En Abitibi-Témiscamingue, l'élargissement pour une **adhésion commune à la vision** définie est en cours de déploiement d'une part, grâce aux activités de la Table régionale, qui réunit un échantillon de décideurs régionaux et, d'autre part, grâce à la tenue du Forum régional sur l'énergie. Ce dernier a rassemblé un échantillon élargi de décideurs et d'acteurs régionaux œuvrant dans le secteur énergétique, que ce soit au niveau de l'aménagement du territoire, des transports, de l'efficacité énergétique ou des ressources énergétiques.

1.3. Élaboration des orientations et des pistes d'action pour la région

Au cours d'un atelier du Forum, par groupe thématique, les participants ont répondu successivement aux questions suivantes (Annexe 2) :

- Quel est l'état de la situation en regard du thème proposé?
- Quelle orientation devrait prendre la région en lien avec la thématique?
- Qu'est-ce qui doit être fait pour améliorer la situation?
- Comme région, comment pouvons-nous agir sur cette situation?

Le Tableau 1 présente la synthèse des résultats issus des réflexions selon les quatre thématiques identifiées comme prioritaires.

Tableau 1 : Synthèse des résultats issus des ateliers de réflexions du Forum régional sur l'énergie

| Pistes d'orientations | Pistes d'action |
|---|---|
| <i>L'aménagement du territoire</i> | |
| <p>Repenser l'aménagement du territoire par</p> <ul style="list-style-type: none"> - la densification, la prise en compte des services de proximité et la localisation des emplois <p>et pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - réduire les déplacements passifs et contraindre l'étalement urbain | <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser la population aux enjeux et coûts reliés à l'étalement urbain et à la villégiature - créer des aménagements favorables au transport actif - développer des outils et incitatifs municipaux et pour contrôler l'étalement urbain et la villégiature (ex.: mixité sociale, éco-quartiers) - développer des incitatifs pour conserver et favoriser l'implantation de commerces de proximité dans des lieux centraux |
| <i>Les transports</i> | |
| <ul style="list-style-type: none"> - améliorer l'efficacité du réseau ferroviaire et collectif - promouvoir le transport actif - permettre l'unification du transport scolaire avec le transport en commun | <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser la population au covoiturage et l'autopartage - optimiser les moyens du transport collectif - intervenir auprès du CN - sensibiliser les entreprises régionales à l'intermodalité (transport de marchandises) - optimiser le transport ferroviaire par de nouvelles solutions et technologies (projet TRENs-Québec) - modifier les lois et les règlements auprès des ministères pour autoriser l'unification du transport scolaire |
| <i>L'efficacité énergétique</i> | |
| <ul style="list-style-type: none"> - valoriser l'efficacité énergétique et les initiatives pour inspirer la région (ex.: municipalités, industries, entreprises agricoles) - outiller les acteurs (ex. : ingénieurs, architectes) pour développer une expertise en construction durable - analyser l'efficacité énergétique dans différentes organisations | <ul style="list-style-type: none"> - inventorier les extrants des industries et favoriser leur réutilisation - proposer des incitatifs pour les filières de consommation et de réutilisation - développer des outils de communication adaptés aux différents secteurs et acteurs (ex. : efficacité énergétique à la ferme, cycles courts) - Proposer des changements organisationnels au travail et le développement de technologies |

Les ressources énergétiques

- favoriser la production, la transformation et la consommation **locale** et **régionale** énergétique
 - organiser et développer chaque **filière** énergétique
 - optimiser l'utilisation des **terres disponibles** sous-exploitées (ex.: agroforesterie)
 - valoriser les **résidus** agricoles et municipaux
- proposer des incitatifs et des modèles pour réduire nos émissions de GES (ex. : marché du carbone)
 - mener des projets de **recherche** pour les filières les moins émettrices de GES
 - adapter les **mesures législatives** (ex. : durée des contrats) et faciliter l'accès au **financement**
 - évaluer le potentiel géothermique des **mines souterraines**
 - développer des filières [agricole-forestier-municipal] pour des projets de biomasse
 - identifier des experts qui réfléchissent au développement de filières pour chaque MRC

2. Contexte et priorités

2.1 Les intervenants prioritaires du territoire à mobiliser

Les acteurs prioritaires à mobiliser en Abitibi-Témiscamingue proviennent de milieux très diversifiés tels que les municipalités, les ministères, les industries, la recherche, les organismes gouvernementaux, environnementaux, les transports, etc.

Des **organismes gouvernementaux** et des regroupements élaborent différents études et diagnostics sectoriels à l'échelle régionale concernant la réduction de la dépendance au pétrole et le développement du potentiel d'énergie renouvelable. Citons à titre d'exemple, le ministère des Transports qui réalise le plan de mobilité durable. Certaines municipalités régionales réalisent ou ont réalisé le bilan de leurs émissions de GES dans le cadre du programme Climat municipalités. C'est le cas des villes d'Amos, de Rouyn-Noranda et de La Sarre.

Un **comité sur la filière biomasse** mène des initiatives au niveau de la MRC d'Abitibi-Ouest pour développer la filière biomasse et viser l'autonomie énergétique. Ce comité est proactif grâce à la réalisation d'un portrait énergétique à l'échelle de la MRC d'Abitibi-Ouest, le développement d'un outil décisionnel pour cibler les filières énergétiques à favoriser, l'organisation de rencontres sur la biomasse (conférences, exposés) et la recherche d'initiatives inspirantes dans les autres régions québécoises et à l'étranger.

Dans le **milieu de la recherche et de la formation**, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) peut être un vecteur principal de mobilisation. Plusieurs chercheurs pourraient se pencher davantage sur la problématique énergétique régionale. Les cégeps et les commissions scolaires font partie également des principaux acteurs à mobiliser. Ces derniers pourraient intégrer le développement durable à leur politique interne et changer ainsi leurs habitudes de consommation des énergies.

La région étant reconnue pour ses **industries**, il est nécessaire d'impliquer largement les compagnies minières, métallurgiques et forestières qui consomment notamment une part importante d'énergie. De plus, l'industrie lourde est considérée comme difficile à décarboniser. Les autres industries, comme par exemple l'agroalimentaire, seront également considérées dans la mobilisation régionale.

Les **groupes environnementaux** tels que le CREAT, l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT), le groupe ÉCOcitoyen (GÉCO) et l'association pour l'avenir des ressources témiscamiennes (APART) sont également des acteurs à mobiliser puisqu'ils sont déjà impliqués dans le domaine du développement durable et possèdent une bonne connaissance des enjeux énergétiques de la région.

Le Tableau 2, de la page suivante présente une liste non exhaustive des intervenants à impliquer.

Tableau 2 : Liste des différents intervenants prioritaires à mobiliser

| Secteurs | Intervenants |
|-------------------------------|--|
| Municipal | <ul style="list-style-type: none"> - municipalités et élus municipaux - professionnels et cadres de l'aménagement du territoire |
| Ministériel et gouvernemental | <p>Les directions régionales du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs (MDDEFP) - ministère des Ressources naturelles (MRN) - ministère des Transports du Québec (MTQ) - ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) - ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) -agence de l'efficacité énergétique -régie de l'énergie |
| Environnemental | <ul style="list-style-type: none"> - CREAT - AFAT - GÉCO - APART |
| Transport | <ul style="list-style-type: none"> - transport collectif régional avec les Autobus Maheux - Taxi bus de Val-d'Or - autobus de ville de Rouyn-Noranda - transport collectif rural Le Nomade des quartiers de Rouyn-Noranda - Vélo-cité Rouyn-Noranda (service administré par la maison Dumulon) |
| Recherche et Formation | <ul style="list-style-type: none"> - les cégeps - l'UQAT - les commissions scolaires |
| Industriel | <p>Les industries :</p> <ul style="list-style-type: none"> - minières et métallurgiques - de transformation du bois - de pâte et papiers - agroalimentaires |

Une **Table régionale** sur l'énergie a également été formée et, grâce à l'élargissement de ses membres, elle compte désormais 21 membres issus d'organisations variées et représentatives du milieu (Annexe 3). Cet élargissement permet de prendre en compte les orientations, les objectifs et les activités des différents secteurs d'activité intervenants dans le domaine de l'énergie (Figure 4).

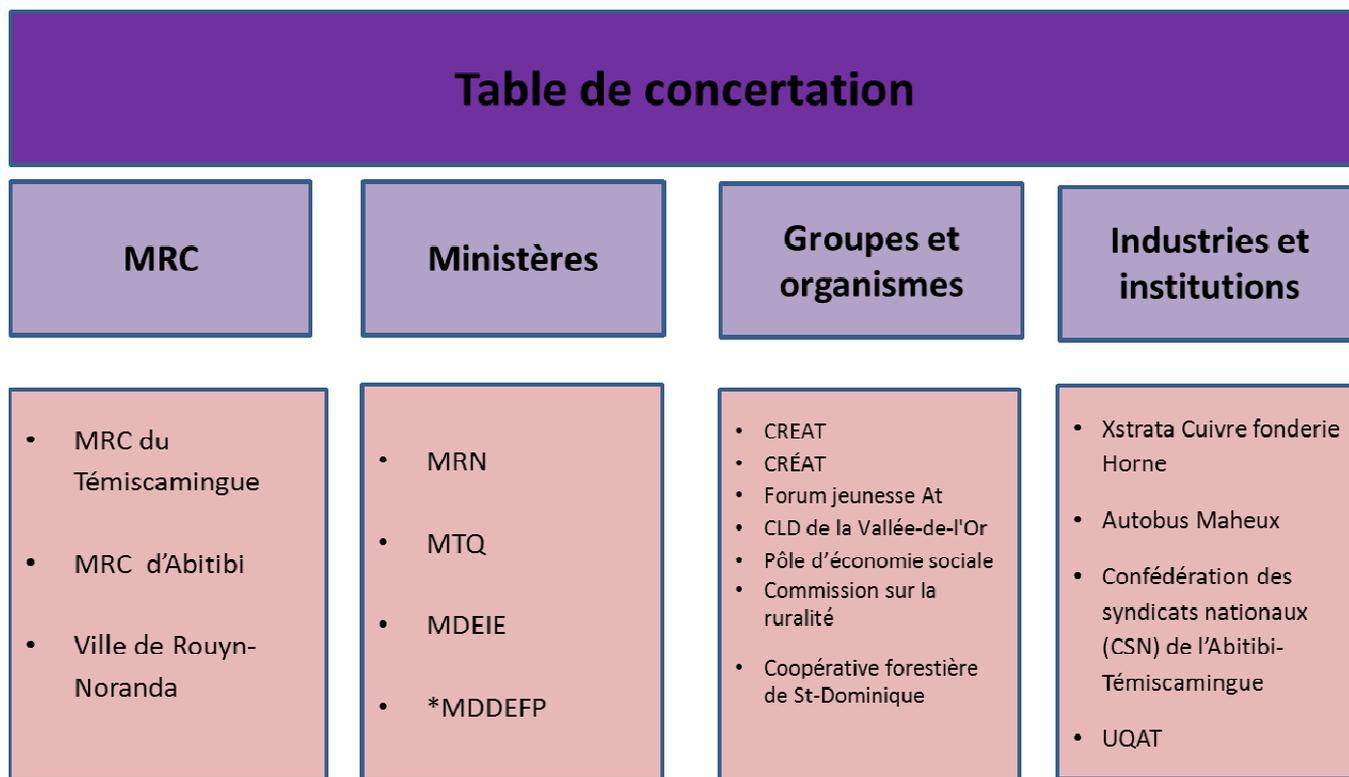


Figure 4 : Organigramme des différents membres constituant la Table régionale sur l'énergie

*À titre d'observateur

2.2. La stratégie de mobilisation des acteurs prioritaires

Un plan de communication permet de cibler les actions d'information, de sensibilisation et de formation à mener à travers la région. À cet effet, des kiosques, des dépliants et d'autres supports de communication et de formation pourront être élaborés sur la base des besoins identifiés. En effet, la meilleure façon de convaincre les acteurs régionaux est de leur offrir des outils adaptés et de leur apporter une information pertinente sur les avantages à privilégier les mesures d'indépendance aux énergies fossiles et de développement de filières énergétiques régionales. À titre d'exemple, ces dernières contribuent non seulement à améliorer la qualité de l'environnement et du cadre de vie, mais génèrent aussi des gains économiques considérables (Figure 3 de section 1).

Dans la mesure où les acteurs prioritaires ont été identifiés et approchés de manière participative au sein de la Table régionale sur l'énergie, leur appropriation des enjeux et leur mobilisation est facilitée. De plus, l'organisation du Forum a facilité l'appropriation du processus dans son ensemble et l'affinement des premiers engagements par les acteurs présents.

La mobilisation des acteurs prioritaires se poursuivra au sein de la Table régionale et par l'organisation de nouvelles activités de concertation sous la forme de journées de rencontre ou de conférences thématiques ciblées. À ce sujet, l'objectif est d'outiller les intervenants régionaux pour développer une expertise régionale en matière d'efficacité énergétique, d'indépendance aux énergies fossiles et de développement de filières renouvelables au niveau de la région. À ce jour, de nombreuses techniques existent pour permettre une utilisation plus économique de l'énergie, mais elles sont peu connues et rarement mises en œuvre spontanément.

Tel qu'abordé précédemment, les secteurs du transport et de l'industrie consomment la part la plus importante de l'énergie et c'est à leur niveau qu'il faut agir prioritairement. Des activités de concertation seront à privilégier,

tant au niveau des incitatifs qu'au covoiturage, qu'à l'utilisation du transport collectif et actif. La présentation de mesures allant vers des changements organisationnels au travail (planning), l'utilisation de visioconférences et le télétravail pour limiter les déplacements outilleront davantage les organisations.

2.3. Les actions déjà en cours en faveur de la réduction de la dépendance aux énergies fossiles

L'Abitibi-Témiscamingue compte plusieurs organismes qui œuvrent dans le domaine énergétique (se référer au tableau de la partie 3). L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) compte quelques chaires de recherche industrielle, polytechnique et en entrepreneuriat en lien avec les énergies dont la Chaire de recherche du Canada sur la valorisation, la caractérisation et la transformation du bois. De plus, l'UQAT se distingue par la présence sur son site d'une éolienne à axe verticale, actuellement inactive.

À titre d'exemple au niveau des ICI, la fromagerie La vache à Maillotte se distingue par son projet de biométhanisation de ses rejets. Plusieurs ICI participent aussi à la valorisation de la biomasse forestière. Les sociétés de transports assurent un service de transport en commun dans différentes municipalités de la région. À titre d'exemple, la société de transport Les Autobus Maheux est la première au Québec à avoir fait l'achat d'autocars munis d'un moteur Volvo qui respecte les normes EPA 2010.

Au niveau des institutions, un portrait énergétique de l'Abitibi-Ouest, dressé par la SADC et le comité de la filière biomasse d'Abitibi-Ouest, présente le potentiel énergétique (biomasse, biogaz, etc.) de la MRC. La Grappe agroénergétique des Coteaux, certifiée laboratoire rural en 2009, développe une filière de recherche appliquée à la biomasse. Mentionnons aussi l'effort des municipalités de la région qui participent au Programme Climat municipalités en effectuant le bilan de leurs émissions de GES.

Enfin, l'organisation du Forum régional sur l'énergie représente un nouveau point de départ pour impulser les initiatives régionales en faveur de la réduction de la consommation d'énergie fossiles. Cette activité de concertation a permis d'éveiller les décideurs régionaux à l'importance de mettre en place une stratégie de réduction de la consommation d'énergies fossiles et aux possibilités régionales de développement de nouvelles filières énergétiques propres.

2.4. L'arrimage entre les différents processus sectoriels

Diverses actions sont menées dans le domaine de l'énergie, mais pour la plupart, elles le sont de manière sectorielle. Une communication entre les démarches sectorielles paraît nécessaire dans le but d'identifier les possibilités de synergie afin de sauver du temps et des ressources. De plus, cette communication facilite l'identification de points d'intérêts communs aux différents acteurs et secteurs concernés par l'utilisation de l'énergie dans la région. L'harmonisation est réalisée à l'occasion des rencontres de la Table régionale et de l'activité de concertation et elle se poursuivra au cours de la mise en œuvre du plan d'action.

2.5. Les secteurs de consommation d'énergies fossiles à privilégier

Le secteur des transports est le secteur qui consomme le plus d'énergie fossile liquide (pétrole et diesel), il est également le principal émetteur des GES autant au Québec qu'en Abitibi-Témiscamingue. Pour ce secteur, il est nécessaire d'accorder une importance particulière, notamment au niveau du transport routier pour les personnes et les marchandises. La population témiscabitiébienne est très dépendante de la voiture individuelle pour tout type de déplacements autant quotidiennement pour se rendre au travail et les services de proximité, qu'occasionnellement pour les sorties et les loisirs. Le changement des **habitudes de vie** est souhaitable pour

parvenir à la vision régionale, mais cet objectif pourrait rencontrer quelques obstacles. En effet, d'après les résultats des Bars de l'énergie (2010), 52 % des ménages possèdent deux véhicules de promenade et la moitié des répondants disent ne jamais utiliser le transport collectif. De manière générale, la population n'est pas encore prête à changer ses habitudes de vie en utilisant le transport collectif et actif. Les raisons énoncées sont souvent un sentiment d'insécurité pour le transport actif (aménagement des pistes cyclables) ou d'inadaptabilité pour le transport collectif ou le covoiturage (horaire des trajets, manque de flexibilité).

Afin de les convaincre de s'orienter vers les autres modes de transport plus vert, et plus particulièrement le transport collectif (bus urbain, réseaux de covoiturages etc.), il ne suffit pas de les créer il sera nécessaire qu'ils répondent tout d'abord aux besoins de la population. Cette dernière doit également être sensibilisée à l'importance de réduire la dépendance envers le pétrole, que ce soit du point de vue économique, environnemental ou sociale en s'attardant sur la problématique de la santé.

Quant au **transport routier des marchandises**, ce dernier consomme une quantité considérable de combustibles fossiles liquides majoritairement sous forme de diesel. En effet, le transport des marchandises consomme près de 40 % du pétrole destiné à l'ensemble du transport routier. Plusieurs initiatives peuvent être faites en visant la réduction à la source de la consommation du pétrole. La réduction du volume de marchandises transportées par réseau routier permettrait de diminuer le nombre de voyages, donc de diminuer la consommation de d'énergies fossiles liquides. La sensibilisation de la population et des ICI à favoriser l'achat local et les circuits courts serait donc un point à privilégier.

2.6. Les mesures à privilégier pour enclencher le processus de réduction de la dépendance au pétrole

Lors du Forum régional sur l'énergie, ainsi que des rencontres de la Table régionale sur l'énergie, des pistes d'orientations et d'action sont ressorties pour la réduction de la dépendance régionale envers le pétrole. Afin de prioriser les actions, un sondage a été effectué auprès des membres de la Table. Les résultats du sondage ont été compilés et ils figurent dans le tableau *Plan d'action 2013-2020 pour la réduction de la dépendance aux énergies fossiles par le développement de filières énergétiques renouvelables en Abitibi-Témiscamingue* présenté en annexe.

Le tableau comporte sept axes classés selon leur degré d'importance de la manière suivante : l'aménagement du territoire, le transport des personnes, le transport des marchandises, l'efficacité énergétique des bâtiments, les industries minières, métallurgiques et forestières, l'agriculture. La coordination régionale est mentionnée au niveau de l'axe 7, non pas parce que son importance est moindre, mais plutôt en raison de sa répercussion dans chacun des autres axes.

Pour chacun de ses axes des objectifs spécifiques (mesures) sont définis selon leur degré de priorité. Les objectifs spécifiques désignés comme très prioritaires sont :

- sensibiliser la population aux enjeux et coûts liés à l'étalement urbain et à la villégiature (et évaluer ces coûts auprès des municipalités),
- encourager la pratique du transport actif,
- encourager le covoiturage et l'autopartage,
- réduire à la source le volume de marchandises transportées par réseau routier,
- améliorer l'accès à l'information concernant la réduction de la dépendance au pétrole,
- assurer la mise en œuvre du plan d'action.

Pour ces objectifs spécifiques, 45 actions prioritaires ont été répertoriées, ainsi que des organismes concernés par la mise en œuvre et le terme de réalisation d'ici un horizon 2020 - court terme, moyen terme ou long terme.

3. Mise en œuvre du plan d'action 2013-2020

3.1. La mise en œuvre et l'arrimage du plan d'action

La figure suivante présente le **processus régional sur l'énergie** pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue et la mise en place de son plan d'action. Le Forum régional sur l'énergie est le point de départ de l'émergence d'une volonté du milieu d'agir dans le sens de la réduction de notre dépendance au pétrole et au développement de sources énergétiques alternatives (complément d'information en Annexe 3).

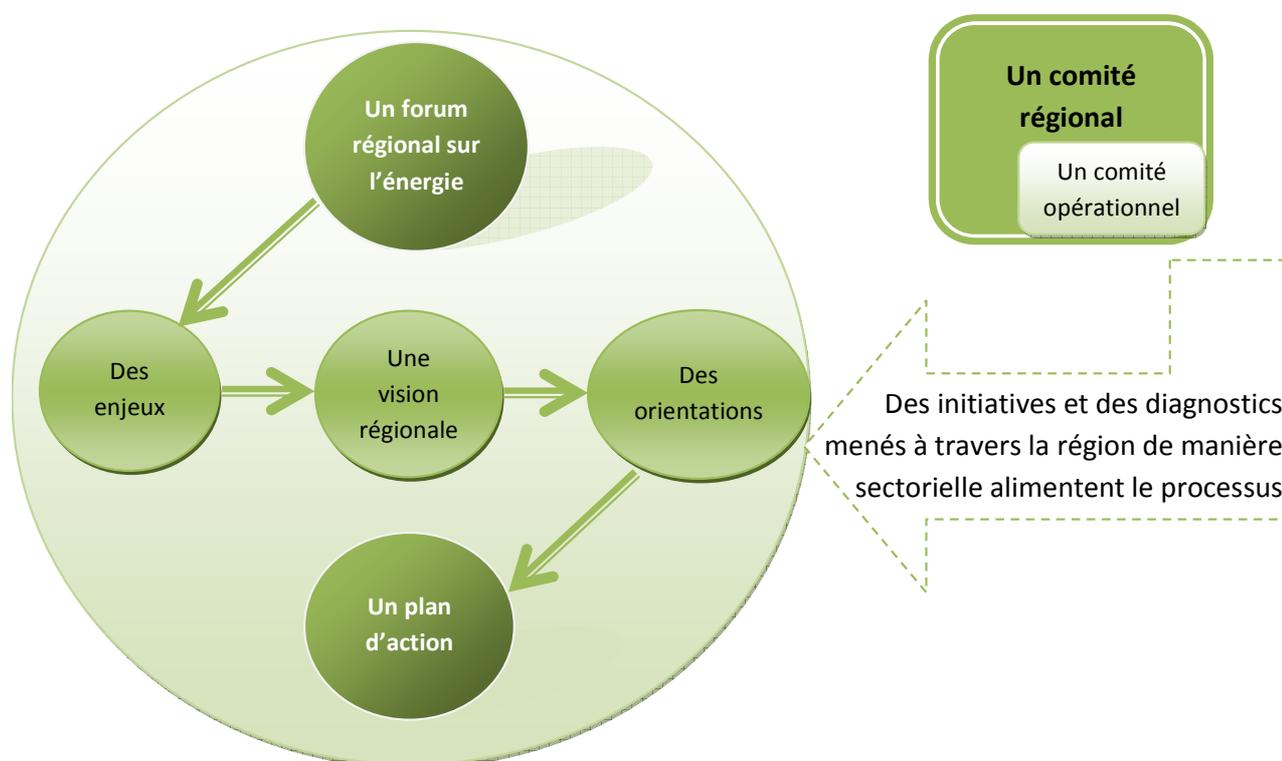


Figure 5 : Le processus régional énergétique en Abitibi-Témiscamingue

Dans le respect de ses mandats, le CREAT souhaite développer une **rétroactivité** entre les initiatives sectorielles plus locales et le processus régional afin d'assurer une cohérence entre les objectifs régionaux (et provinciaux) et les réalisations locales, à l'échelle d'une entreprise, municipalité ou MRC. Par exemple, la **Table régionale sur l'énergie et le Comité de la filière biomasse**, qui réalisent des activités et des diagnostics en parallèle, devront se coordonner et se soutenir, notamment en ce qui a trait à la promotion de leurs réalisations. A titre d'exemple, ils réfléchiront à la stratégie de diffusion de leur portrait énergétique respectif et du plan d'action dans leur milieu respectif.

Le plan d'action sera mis en œuvre au cours de l'année 2013. Pour faciliter et accompagner la réalisation des actions prévues, le tableau du plan d'action 2013-2020 (Annexe 1) sera complété en collaboration avec les experts identifiés selon les thématiques des axes. Ce document permettra de préparer les évaluations de mi-parcours et au terme de ce premier plan d'action. Pour ce faire, des indicateurs et des cibles seront identifiés. Ils permettront de suivre les écarts, s'il y a lieu, entre la mise en œuvre et les objectifs fixés.

3.2. Les initiatives et les engagements des partenaires régionaux

Diverses initiatives et engagements se réalisent à travers la région dans le cadre de la promotion de la réduction des énergies fossiles dans la région. Ces engagements se manifestent sous différentes formes que ce soit des initiatives de valorisation énergétiques, des soutiens financiers, des ententes spécifiques, l'organisation d'évènements de concertation, des études de recherche spécifique, etc. Le Tableau 3 dresse la liste non exhaustive des engagements et initiatives en cours et déjà mis en œuvre par les intervenants régionaux.

Tableau 3 : Liste des initiatives et engagements en cours ou déjà mis en place par les organismes régionaux

| Organismes | Description des activités de l'entreprise en lien avec l'énergie |
|--|---|
| Institutions et industries | |
| Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) | Chaire de recherche CRNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable. Chaire de recherche du Canada sur la valorisation, la caractérisation et la transformation du bois Éolienne à axe vertical Station de recherche agroalimentaire (Notre-Dame-du-Nord) avec système géothermique. Recherches sur l'énergie géothermique. |
| Coopérative forestière St-Dominique | Participation à la valorisation de la biomasse forestière |
| Cyclofor | Récupération des résidus forestiers et optimisation du potentiel de sylviculture des parterres de coupe. |
| Dessau | Réalisation de différents suivis environnementaux dans la région. |
| Génivar | Participent à des projets de constructions écologiques. |
| Groupe Artcad | Réalisation des constructions écologiques. |
| FP innovation | Centre privé en matière de recherche sur la forêt. |
| La vache à Maillotte | Récupération des rejets de lactosérum grâce à l'acquisition d'un méthaniseur. |
| Nordic bio énergie | Commercialisation et opération des chaudières à biomasse. Utilisation de la biomasse pour la production d'énergie renouvelable. |
| SADC d'Abitibi-Ouest | Réalisation du portrait énergétique de l'Abitibi Ouest. Participation au projet de production et de transformation de la biomasse avec la Grappe agroénergétique des Coteaux. |
| Stavibel | Offre de services d'ingénierie pour des constructions écologiques. |
| Tembec | Participation à la valorisation de la biomasse forestière. |
| Organismes et tables | |
| Regroupement national des conseils régionaux du Québec (RNCREQ) | Mandate les CRE dans le cadre de l'entente <i>Par notre propre énergie</i> pour la promotion de la démarche et des initiatives en matière de réduction de la dépendance au pétrole. |
| CREAT | Réalisation du Portrait énergétique régional et du Plan d'action. Organisation d'une activité de concertation régionale |

| | |
|--|---|
| | (Forum). Animation de la Table régionale sur l'énergie. |
| Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) | Mise en place du Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT) |
| Table régionale sur l'énergie | Orientation et validation des initiatives et des études portant sur la réduction de la dépendance au pétrole. |
| Groupe ÉCOcitoyen (GÉCO) | Par le biais d'activités d'information et d'outils adaptés, le GÉCO soutient l'émergence de comportements plus écoresponsable dans les entreprises et organismes. |
| Sociétés de transport | |
| Autobus de ville de Rouyn-Noranda | Offre de service de transport en commun dans la Ville de Rouyn-Noranda. |
| Transport Autobus Maheu | Acquisition d'autocar respectant les normes EPA 2010. |
| Taxibus de Val-d'Or | Offre de services par voitures-taxi, autocars et autobus scolaires dans la municipalité de Val-d'Or |
| Établissements et filières de recherche | |
| Comité de la filière biomasse en Abitibi-Ouest | Appliquée à la biomasse, la filière inclue l'ensemble des intervenants en forêt, en usine ainsi que des ingénieurs et autres professionnels. |
| Grappe agroénergétique Des Coteaux | C'est un projet multipartenaires qui vise à faire lever une filière complète de production et de transformation de la biomasse agroforestière. |
| Organismes Gouvernementaux | |
| Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) | Élaboration du guide de bonnes pratiques portant sur l'aménagement et l'écomobilité en région. |
| Ministère des Transports du Québec (MTQ) | Mise en place d'une plateforme de covoiturage dans la région et élaboration du plan territorial de mobilité durable. |
| Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) | Influence et soutient de l'industrie bioalimentaire régional dans une perspective de développement durable. |
| Ministère des Ressources naturelles (MRN) | -Participation à différents projets sur les énergies en région dont le portrait énergétique en Abitibi-Ouest -Mandate l'Agence de l'efficacité énergétique |
| Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEFP) | Mandate le RNCREQ dans le cadre de l'entente entre le MDDEFP et le RNCREQ |
| Ville de Rouyn-Noranda | Avancement dans le Programme Climat municipalités avec la réalisation d'un inventaire de leurs émissions de gaz à effet de serre. |
| Ville d'Amos | |
| Ville de La Sarre | |

3.3. La mobilisation des décideurs régionaux

Le plan d'action approuvé par la Table doit être présenté largement au niveau des **décideurs régionaux** pour obtenir leur appui et leur adhésion dans la démarche régionale d'indépendance aux énergies fossiles.

À ce titre, la **Conférence régionale des élus** (CRÉ) est un acteur incontournable de cet objectif de mise en œuvre du plan d'action. En effet, l'enjeu énergétique est prioritaire au regard de ses dossiers spécifiques.

Les fonds, programmes et ententes spécifiques de la CRÉ :

- Fonds de développement régional,
- Mise en valeur des ressources du milieu forestier,
- Soutien au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire,
- Entente spécifique sur les transports 2011-2014.

De par son mandat, la CRÉ favorise la concertation des personnes et des représentants d'organismes, avec par exemple :

- la commission sur la ruralité,
- la commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire,
- les tables régionales de gestion des ressources et du territoire,
- la table régionale sur le transport adapté.

La CRÉ réalise également la Planification stratégique régionale (PSR) 2013-2018 et le Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT). L'arrimage du Plan d'action 2013-2020 régional sur l'énergie avec les activités sectorielles sera intimement lié à l'avancement de ces deux dossiers de la CRÉ. De plus, la CRÉ étant partenaire de la démarche de concertation régionale d'indépendance au pétrole réalisée par le CREAT, la poursuite d'une telle collaboration est essentielle.

D'autres **partenaires financiers et moraux** pourront être approchés, tant au niveau ministériel qu'industriel. À titre d'exemple, le MAMROT, dispose de fonds réservés tel que le fonds régional de développement local et régional, fonds des municipalités dévitalisées susceptibles. Ces appuis représenteront une sécurité pour le fonctionnement de la Table régionale sur l'énergie, la possibilité d'organiser de nouvelles activités de concertation et d'information, ainsi que de développer des outils adaptés aux besoins des différents secteurs identifiés.

Les MRC, les villes et les municipalités représentent également des décideurs à mobiliser pour favoriser une synergie entre les différentes **planifications** et le plan d'action régional. À titre d'exemple, voici les plans qui pourraient être concernés :

- le schéma d'aménagement et de développement au niveau d'une MRC,
- le plan d'urbanisme (villes et municipalités),
- le plan de mobilité durable (villes et municipalités),
- le plan de développement de la zone agricole (PDZA) pour la mise en valeur de la zone agricole d'une MRC,
- etc.

De plus, les ministères proposent les grandes orientations provinciales, comme le plan de transport du MTQ, que chaque région, puis MRC, puis villes et municipalités doivent inclure dans leur planification et offrir ainsi une compatibilité à travers tous ces niveaux.

Annexe 1 : Plan d'action pour la réduction de la dépendance aux énergies fossiles par le développement de filières énergétiques renouvelables en Abitibi-Témiscamingue

| Axe 1 : Aménagement du territoire | | | | |
|--|---|---|---|--|
| Priorité | Objectifs spécifiques (verbe) Les buts que l'on cherche à atteindre | Actions (verbe) L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif | Organismes concernés | Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT) |
| Prioritaire | 1.1. Repenser l'aménagement du territoire pour réduire les déplacements en limitant l'étalement urbain et la villégiature | 1.1.1. Développer des outils et incitatifs pour conserver et favoriser l'implantation de commerces de proximité | MAMROT, villes et municipalités, MRC, solidarité rurale, commission sur la ruralité | CT |
| | | 1.1.2. Favoriser la mixité des fonctions (résidentielle, commerciale et administrative) dans la planification territoriale afin de réduire les distances des déplacements | MAMROT, villes et municipalités, MRC, solidarité rurale, commission sur la ruralité | MT |
| | | 1.1.3. Encourager les municipalités à élaborer leur plan de mobilité durable | Villes et municipalités, MRC, MTQ, MAMROT | CT |
| Très prioritaire | 1.2. Sensibiliser la population et les acteurs concernés aux enjeux environnementaux liés à l'étalement urbain et à la villégiature | 1.2.1. Recenser les outils de communication disponibles | MAMROT, MTQ, CREAT, villes et municipalités | CT |
| | | 1.2.2. Compléter et diffuser les outils de communication | MAMROT, MTQ, villes et municipalités, CREAT | MT |

Axe 2 : Transport des personnes

| Priorité | Objectifs spécifiques (verbe) Les buts que l'on cherche à atteindre | Actions (verbe) L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif | Organismes concernés | Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT) |
|------------------|--|--|---|-----------------------------------|
| Prioritaire | 2.1. Améliorer l'efficacité du réseau de transport collectif et réduire la consommation de pétrole | 2.1.1. Améliorer l'efficacité et l'accessibilité au transport collectif | Organismes de transport collectif régionaux et municipaux | CT |
| | | 2.1.2. Permettre l'unification du transport scolaire pour le transport en commun | Commissions scolaires, ICI, villes, municipalités | MT |
| | | 2.1.3. Promouvoir les pratiques d'éco-conduite pour les conducteurs du réseau de transport collectif | Organismes de transport collectif régionaux et municipaux, transporteurs scolaires, écoles de conduite, MRN | MT |
| | | 2.1.4. Améliorer l'efficacité énergétique des véhicules du réseau de transport collectif | ICI, Organismes de transport collectif régionaux et municipaux, MTQ | LT |
| Très prioritaire | 2.2. Encourager la pratique du transport actif | 2.2.1. Prévoir des aménagements favorables au transport actif (pistes cyclables, trottoirs, passerelles, etc.) | MTQ, villes, municipalités, MRC, Vélocité Rouyn-Noranda | MT |
| | | 2.2.2. Sensibiliser la population aux avantages liés au transport actif | MTQ, villes, municipalités, MRC, Vélocité Rouyn-Noranda, CREAT, GÉCO | MT |
| Très prioritaire | 2.3. Encourager le covoiturage et l'autopartage (ex.: communauto) | 2.3.1. Identifier les besoins de la population et des ICI en termes de covoiturage et d'autopartage | CREAT, GÉCO | CT |
| | | 2.3.2. Améliorer l'accessibilité au covoiturage par la promotion d'une interface Internet | MTQ, CREAT, GÉCO, ICI | CT |
| | | 2.3.3. Sensibiliser la population au covoiturage et à l'autopartage | MTQ, CREAT, GÉCO, ICI | MT |

Axe 3: Transport des marchandises

| Priorité | Objectifs spécifiques (verbe) Les buts que l'on cherche à atteindre | Actions (verbe) L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif | Organismes concernés | Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT) |
|------------------|--|--|--|--------------------------------------|
| Très prioritaire | 3.1. Réduire à la source le volume de marchandises transportées par réseau routier | 3.1.1. Sensibiliser la population et les ICI aux enjeux reliés au transport de marchandises pour favoriser l'achat local et les circuits courts (production, transformation, consommation en région) | ICI, organismes environnementaux et de consommation | LT |
| Prioritaire | 3.2. Développer le transport ferroviaire pour diminuer les émissions de GES | 3.2.1. Intervenir auprès du Canadien national (CN) 3.2.2. Investir pour améliorer l'efficacité du réseau ferroviaire 3.2.3. Maximiser le transport ferroviaire par de nouvelles solutions (ex.: projet TRENS-Québec) et technologies de propulsion | ICI, CN ICI, CN ICI, CN | MT LT LT |
| Prioritaire | 3.3. Réduire la consommation de combustibles fossiles des flottes commerciales et des véhicules de service | 3.3.1. Sensibiliser les entreprises régionales à l'intermodalité 3.3.2. Promouvoir les pratiques d'éco-conduite auprès des chauffeurs de camions 3.3.3. Améliorer l'efficacité énergétique des véhicules du réseau de transport des marchandises | ICI ICI, écoles de conduite, MRN ICI, UQAT, centre polymétiers | LT MT LT |

Axe 4: Bâtiments

| Priorité | Objectifs spécifiques (verbe) Les buts que l'on cherche à atteindre | Actions (verbe) L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif | Organismes concernés | Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT) |
|-------------|---|--|---|-----------------------------------|
| Prioritaire | 4.1 Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et des ICI | 4.1.1. Outiller les acteurs (ex. : ingénieurs, architectes) pour développer une expertise en construction durable et limiter les pertes de chaleur | ICI, MRN, CREAT, GÉCO | MT |
| | | 4.1.2. Sensibiliser la population aux certifications d'efficacité énergétique des résidences | Villes et municipalités, MRN, CREAT, GÉCO | MT |
| | | 4.1.3. Sensibiliser les ICI aux certifications d'efficacité énergétique des bâtiments | ICI, MRN, CREAT, GÉCO | MT |
| Prioritaire | 4.2 Développer des filières énergétiques renouvelables pour les bâtiments résidentiels et des ICI | 4.2.1. Évaluer le potentiel géothermique des mines souterraines | ICI, UQAT | LT |
| | | 4.2.2. Identifier les filières énergétiques renouvelables les moins émettrices de GES à mettre en place | ICI, UQAT | |

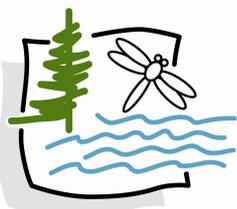
Axe 5 : Industries

| Priorité | Objectifs spécifiques (verbe) Les buts que l'on cherche à atteindre | Actions (verbe) L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif | Organismes concernés | Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT) |
|-------------|---|--|-------------------------------|-----------------------------------|
| Prioritaire | 5.1. Diminuer la consommation de pétrole attribuable aux déplacements des employés des industries | 5.1.1. Proposer un changement organisationnel au travail et des incitatifs financiers pour encourager le covoiturage | ICI | LT |
| | | 5.1.2. Favoriser les réunions par visioconférence et le télétravail | ICI | LT |
| | | 5.1.3. Améliorer l'efficacité des technologies actuelles de transports | ICI, UQAT, centre polymétiers | LT |
| Prioritaire | 5.2. Analyser l'efficacité énergétique des industries au niveau de leurs extrants | 5.2.1. Inventorier les extrants des ICI et favoriser leur réutilisation | ICI | LT |
| | | 5.2.2. Proposer des incitatifs pour les filières de consommation et de réutilisation | ICI, MRN | LT |
| Prioritaire | 5.3. Développer des filières énergétiques renouvelables pour les industries | 5.3.1. Évaluer le potentiel géothermique des mines souterraines | ICI, UQAT | LT |
| | | 5.3.2. Identifier les filières énergétiques renouvelables les moins émettrices de GES à mettre en place | ICI, UQAT | LT |

Axe 6 : Agriculture

| Priorité | Objectifs spécifiques (verbe) Les buts que l'on cherche à atteindre | Actions (verbe) L'action que la Table doit faire pour assurer l'atteinte de l'objectif | Organismes concernés | Horizon d'ici 2020 (CT, MT ou LT) |
|-------------|---|--|--|-----------------------------------|
| Prioritaire | 6.1. Améliorer l'efficacité énergétique et réduire la consommation des énergies fossiles dans la filière bioalimentaire | 6.1.1. Proposer des incitatifs pour organiser la filière bioalimentaire de production, transformation, consommation, réutilisation et valorisation | MAPAQ, UPA | LT |
| | | 6.1.2. Identifier les experts en audits énergétiques à la ferme pour faciliter la sensibilisation du monde agricole | Comité biomasse, villes et municipalités, MAPAQ, UPA | MT |
| | | 6.1.3. Améliorer l'efficacité des technologies actuelles des bâtiments et de la machinerie | ICI, UQAT, centre polymétiers | LT |
| Prioritaire | 6.2. Valoriser les extrants des entreprises agricoles et la filière de biomasse | 6.2.1. Inventorier les extrants des entreprises agricoles (résidus organiques, etc.) et favoriser leur réutilisation et/ou valorisation | MAPAQ, UPA, comité biomasse | MT |
| | | 6.2.2. Développer des filières agricole-forestier-municipal pour des projets de biomasse | MAPAQ, UPA, comité biomasse, municipalités, MRC | MT |
| | | 6.2.3. Optimiser l'utilisation des terres disponibles sous-exploitées (ex.: agroforesterie) | MRC, MAPAQ, UPA, agriculteurs | LT |
| Prioritaire | 6.3. Augmenter les initiatives en efficacité énergétique de la filière bioalimentaire | 6.3.1. Recenser les outils de communication concernant l'efficacité énergétique et les circuits courts | MAPAQ, UPA, GCA, MRC, MRN, CREAT | MT |
| | | 6.3.2. Diffuser les outils de communication et programmes d'aide concernant l'efficacité énergétique et les circuits courts | MAPAQ, UPA, GCA, MRC, CREAT | LT |

ANNEXE 2 : Les actes du Forum



CREAT

Conseil régional
de l'environnement
de l'Abitibi-Témiscamingue

Par notre **propre**
énergie
Abitibi-Témiscamingue

Actes du Forum régional sur l'énergie

Rouyn-Noranda, le mercredi 21 novembre 2012



Forum régional
sur **L'ÉNERGIE**
de l'Abitibi-Témiscamingue

Cadre du Forum

Principaux objectifs du Forum

Face à ce constat, le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT), en collaboration étroite avec la Conférence régionale des élus (CRÉ), a organisé la tenue d'une concertation régionale sous la forme d'un forum.

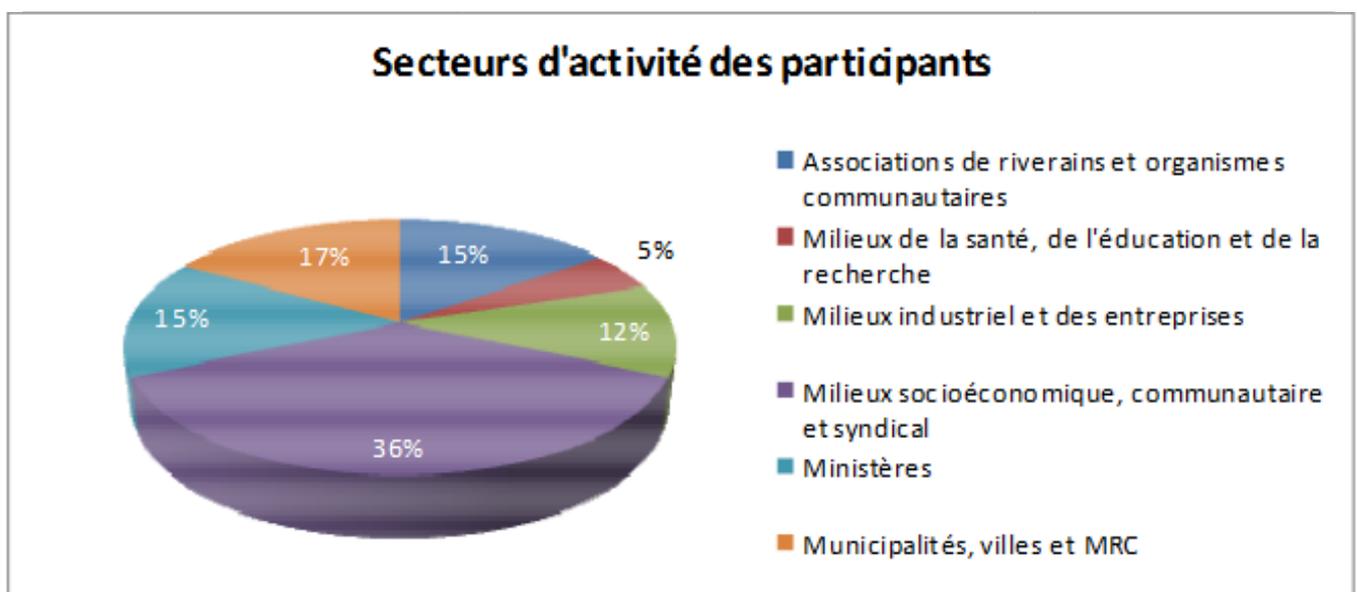
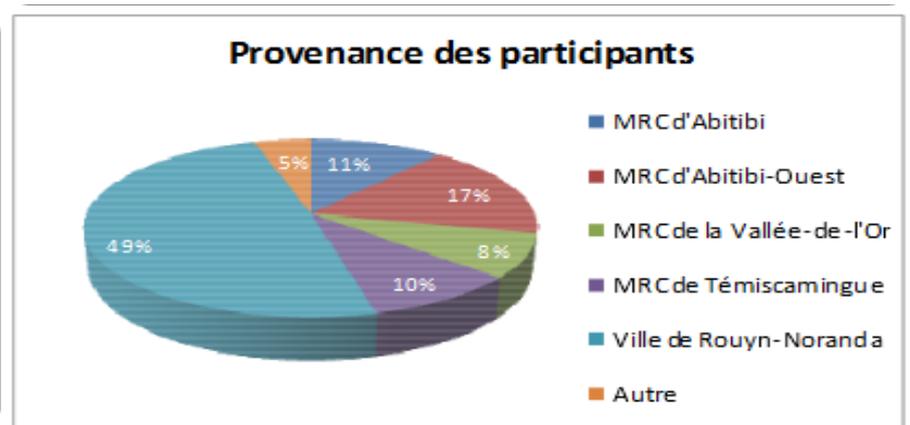
Pour les participants, les objectifs du Forum régional sur l'énergie de l'Abitibi-Témiscamingue sont :

- ❖ d'identifier une vision :
- ❖ de définir des pistes de solutions en vue de proposer des orientations régionales ;
- ❖ de s'approprier la démarche d'un processus régional sur l'énergie.

Pour le CREAT, cette activité de concertation constitue une étape du processus régional sur l'énergie devant mener à un plan d'action qui permettra à la région de diminuer sa dépendance au pétrole et de développer des énergies propres.

Quelques informations sur les participants

La diversité des participants autant par leur secteur d'activité que par leur provenance, était primordiale pour respecter l'objectif d'appropriation de la démarche par la population.



Résumé des conférences et des exposés

Les défis énergétiques pour le Québec, par M. Normand Mousseau



À ce jour, nous n'avons pas trouvé de solution miracle pour diminuer concrètement notre consommation d'hydrocarbures. Or, nous connaissons un pétrole onéreux à 100 \$ le baril. Les sources d'énergies gagnantes de cette hausse sont le charbon et le gaz naturel. Les énergies renouvelables restent en marge de cet élan.

M. Mousseau explique par la suite comment **le gaz de schiste a bouleversé le marché mondial de l'énergie**. Vendu huit fois moins cher que le pétrole, cette source d'énergie très compétitive freine le

développement des énergies propres en Amérique du Nord.

Au Québec, un tiers de l'énergie consommée provient du pétrole, et plus de la moitié est issue des hydrocarbures (vs 85% dans le monde). Comparativement à la Suède, le Québec se distingue des autres pays du monde au niveau de la production et de la consommation (47,5%) d'énergies renouvelables, dont l'hydroélectricité majoritairement. En revanche, **le Québec émet deux fois plus de GES que la Suède**, pays reconnu pour ses faibles émissions de GES.

Connaissant des surplus au niveau de sa **production d'énergie hydraulique**, le défi du Québec est de penser au **développement de filières et de technologies** pour utiliser ce surplus et diminuer sa consommation d'hydrocarbures. À cet effet, le Québec doit veiller à développer intelligemment cette filière énergétique, notamment au niveau des **transports** et de **l'industrie**, qui sont les principaux émetteurs de GES (43,5% et 28% respectivement). L'objectif du secteur des transports serait de **diminuer le parc automobile et de miser sur l'optimisation du réseau de transport en commun**.



Le Québec ne peut pas changer la tendance mondiale, mais peut prendre un virage d'indépendance énergétique.

La biomasse peut jouer un rôle important à une échelle locale ou régionale, moins au niveau national.

Les régions propulsées « par notre PROPRE énergie » par M. Philippe Bourke

Par notre PROPRE énergie est un projet qui s'inscrit dans une continuité avec les rendez-vous de l'énergie et le Forum québécois sur l'énergie. Cette étape constitue la prise en charge régionale grâce à l'implication des Conseils régionaux de l'environnement (CRE).

Voici le tableau que dresse M. Bourke concernant les menaces et les opportunités de la région :

Principales menaces

- ❖ Un vaste territoire, éloigné des grands centres, avec une très faible densité
- ❖ Une industrie lourde, difficile à décarboniser

Principales opportunités

- ❖ Des ressources renouvelables abondantes (biomasse, géothermie, solaire)
- ❖ Un grand potentiel en efficacité énergétique dans tous les secteurs (transport, résidentiel, commercial, institutionnel et industriel)
- ❖ Développement agroalimentaire axé sur l'autonomie
- ❖ Économie de proximité (cycle-court)

Il présente ensuite différentes **initiatives inspirantes au Québec** concernant la géothermie, les mesures éco-énergétiques, les cycles-courts d'énergie, la mobilité durable autant en milieu scolaire, municipal et de la santé.

Pour réaliser ses projets, la région se doit de :

- ❖ développer une **prise de conscience collective**,
- ❖ d'identifier les sources de motivation,
- ❖ se donner une vision,
- ❖ d'adapter l'approche selon les réalités régionales,
- ❖ diversifier les formes de concertation (« approche cocktail ») et les adapter à chaque réalité, mobiliser les acteurs clés, etc.



Il n'y a pas de solution miracle, alors l'Abitibi-Témiscamingue doit s'aligner vers une approche cocktail, adaptée à ses propres réalités régionales.

Un Plan territorial de mobilité durable pour l’Abitibi-Témiscamingue par M^{me} Nathalie Leblanc et M. Alexandre Carignan

Au Québec, le secteur des transports représente le principal émetteur de gaz à effet de serre (GES) avec près de 44 % du total des émissions. Depuis 1990, les émissions de GES de ce secteur ont crû de près de 30 %. Elles proviennent essentiellement des combustibles fossiles utilisés comme carburants (essence, diesel, gaz naturel, etc.). Dans le contexte actuel de lutte aux changements climatiques, la planification des transports constitue une avenue pertinente pour la diminution de la consommation énergétique et la réduction des émissions de GES.

C’est notamment dans cette optique que le ministère des Transports du Québec a entrepris l’élaboration d’un Plan territorial de mobilité durable (PTMD) pour l’Abitibi-Témiscamingue. Il s’inscrit dans la continuité du plan de transport de la région adopté en 2002, mais y intègre le concept de développement durable appliqué aux transports, c’est-à-dire la mobilité durable. Celle-ci s’appuie sur les dimensions économiques, environnementales et sociales liées aux activités de développement. Le PTMD constitue par conséquent un outil de planification particulièrement approprié pour tenir compte des enjeux et des défis en matière d’énergie.

La biomasse forestière, une source d’énergie en développement par M. Christian Léveillé

Longtemps considérée comme un « déchet » ou un « résidu » de la coupe, la biomasse forestière devient une source d’énergie de plus en plus à la mode. L’utilisation du bois pour se chauffer ne date pas d’hier, mais au fil des ans, la technologie a évolué et offre désormais une avenue de développement inimaginable afin de tirer les nombreux avantages des « résidus » industriels-forestiers.

En passant par les résidus de scieries et de coupe, il se découvre une panoplie de nouveaux procédés afin de transformer la biomasse en énergie : éthanol, charbon de bois, granules, etc. La biomasse forestière offre une multitude de produits. Dans cette ère de développement durable, de remplacement de consommation de produits pétroliers polluants par des énergies vertes, la biomasse s’impose comme une utilisation intelligente de nos résidus au bénéfice des communautés et de toute la planète!

La biomasse et les énergies renouvelables - Projet d’implantation de filières énergétiques en Abitibi-Ouest par M^{mes} Thérèse Grenier Gagnon et Claudia Mercier

L’Abitibi-Ouest dispose sur son territoire non seulement d’abondantes ressources agroforestières, mais également d’un tissu d’entreprises. Cette MRC aurait possiblement avantage à être très proactive en adoptant un virage important visant l’intégration des énergies vertes à son économie et l’atteinte d’une plus grande autonomie énergétique à long terme. C’est dans cette optique qu’à l’automne 2010, la SADCAO mettait en place un Comité biomasse avec comme objectif de favoriser, par diverses interventions, le réseautage des entreprises d’une filière énergétique déjà émergente afin si possible d’en accélérer le développement.

Au cours des derniers mois, la SADC AO a entrepris de réaliser un inventaire énergétique sur le territoire d’Abitibi-Ouest à l’aide d’un outil développé par le GREB et le CCTT Biopterre : *l’Outil d’aide à la décision pour le choix de filières énergétiques*.

Résultats des travaux d'ateliers en groupes

Atelier 1 : réflexion sur la vision

Le premier atelier dirigé et la plénière se sont déroulés sous la formule du **World Café** en trois rondes d'échanges. La formule permet de reproduire les conversations tenues dans un café, lesquelles sont souvent les plus significatives et tenues dans un cadre informel. Par cette formule, les idées de chacun sont entendues. Les nappes de papier et les feutres de couleurs sont utilisés par les participants qui laissent ainsi des « traces » de leur conversation sur aux différentes tables.

Les trois rondes d'échanges ont permis de répondre aux questions suivantes :

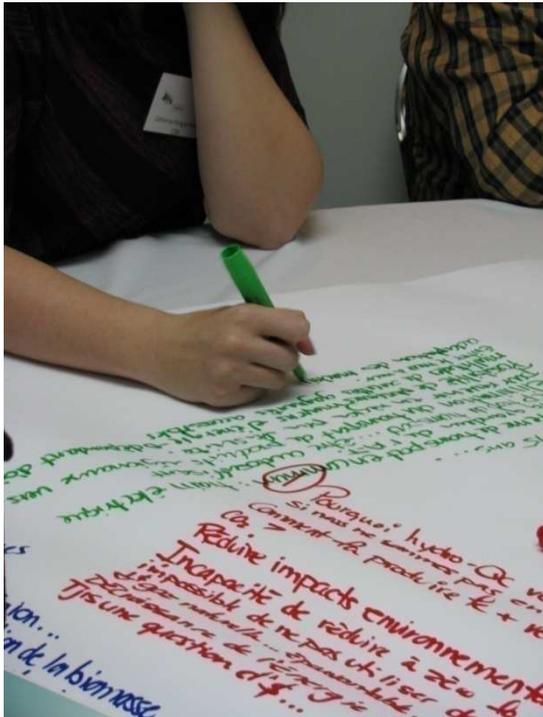
- ❖ 1^e ronde : Comment réagissez-vous à ce que vous venez d'entendre de la conférence de M. Mousseau?
- ❖ 2^e ronde : En regard des défis énergétiques, quels sont les enjeux pour l'Abitibi-Témiscamingue? Quelles menaces guettent notre région et quelles sont les opportunités sur lesquelles la région pourrait miser?
- ❖ 3^e ronde : Permettons-nous d'être visionnaires et ambitieux. Où voyez-vous l'Abitibi-Témiscamingue dans 15 ans en regard de l'utilisation et de la production d'énergie?

La conférence de M. Philippe Bourke a permis d'émettre les principales menaces et opportunités de la région. Ainsi, les résultats des rondes 2 et 3 de ce premier atelier en groupes présentent les enjeux, la vision et les prévisions de la situation énergétique en Abitibi-Témiscamingue selon cinq thématiques :

- ❖ Aménagement du territoire
- ❖ Transport
- ❖ Mode de vie et de consommation d'énergie
- ❖ Ressources naturelles et énergie
- ❖ Politique et économie



Des consensus émergent des discussions à chacune des tables



Comment produire notre énergie tout en restant le « plus vert » possible et en diminuant nos émissions de gaz à effet de serre?

| Thème | Enjeux | Vision | Dans 15 ans... |
|----------------------------------|--|---|---|
| Aménagement du territoire | <p>L'optimisation de l'occupation du territoire et développement de projets à l'image de la région</p> <p>La répartition optimale de la population et densification des centres-villes</p> | <p>L'occupation du territoire est optimisée grâce aux orientations et aux outils d'aménagement territorial et d'urbanisation.</p> | <p>Les villes sont plus denses, appropriées au transport actif, les logements correspondent à la taille des ménages, des éco-quartiers se développent.</p> <p>L'urbanisme mise sur la mixité sociale (résidentiel, services de proximité, commercial et industriel).</p> <p>La présence des services de proximité se généralise sur l'ensemble du territoire pour répondre efficacement aux besoins de la population.</p> |
| Transport | <p>La diminution des émissions de GES dans le transport</p> <p>L'efficacité du camionnage</p> <p>L'adoption du covoiturage pour diminuer les déplacements</p> <p>L'optimisation du réseau de transport collectif</p> <p>La sensibilisation de la population aux modes de transport actif</p> | <p>L'intermodalité et l'efficacité du réseau permettent de diminuer les émissions de GES dues au secteur du transport.</p> | <p>Les infrastructures existantes du réseau ferré sont entretenues et améliorées, ainsi la région reprend possession de ses chemins de fer pour les transports interrégionaux.</p> <p>Les transports municipaux et intermunicipaux des personnes est efficace grâce à la généralisation du covoiturage, à l'optimisation des moyens de transport collectif (autobus, train) et au partage de véhicules (autopartage).</p> <p>Le transport actif est pratiqué lors de trajets courts.</p> <p>La région mise sur l'intermodalité et le réseau des transports est optimisé dans son fonctionnement et pour les sources d'énergie utilisées : évitement de trajets à vide et électrification du camionnage, efficacité du réseau ferroviaire avec un train électrique à l'échelle de la région (gain de temps), le transport scolaire est utilisé pour le transport collectif (trajet et horaire adaptés), etc.</p> <p>De nouvelles solutions et technologies voient le jour pour optimiser</p> |

| Thème | Enjeux | Vision | Dans 15 ans... |
|-----------------------|---|---|---|
| Politique et économie | <p>Un consensus des décideurs régionaux pour appuyer le développement des supports financiers et gouvernementaux en A-T</p> <p>Des incitatifs permettent l'adoption de mesures d'efficacité énergétique dans tous les secteurs</p> | <p>Une législation et des incitatifs financiers sont adaptés pour encourager les initiatives d'indépendance au pétrole et de développement de notre propre énergie.</p> | <p>le transport (ex. : le projet TRENs-Québec).</p> <p>Des changements législatifs opèrent pour atteindre une efficacité énergétique dans tous les domaines.</p> <p>Des outils financiers équitables favorisent le développement des filières de consommation per capita et GES per capita et offrent de la stabilité (ex. : développement de micromarchés).</p> <p>Des aides au niveau de la normalisation (normes ISO et GES) et au niveau financiers encouragent les actions d'indépendance au pétrole.</p> <p>L'augmentation draconienne des prix des énergies fossiles entraîne un réel changement.</p> <p>Des investissements dans la recherche permettent de développer de nouvelles technologies énergétiques.</p> <p>Les industries et les institutions proposent des primes (incitatifs financiers) pour encourager le covoiturage.</p> |
| | <p>L'adaptation notre rythme de vie pour diminuer les émissions de GES de notre consommation d'énergie (industrie, résidences, etc.)</p> <p>L'utilisation d'énergies vertes pour les institutions (écoles, hôpitaux, etc.) et les industries</p> <p>La généralisation de l'utilisation des moyens de communication pour éviter les déplacements</p> | <p>La population s'approprie l'enjeu énergétique régional et adapte ses paradigmes de consommation.</p> | <p>Les municipalités montrent l'exemple en pratiquant le covoiturage, en optimisant leurs parcs automobiles par l'achat de véhicules hybrides (« Idle »), en optant pour l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux et en utilisant la biomasse pour le chauffage et l'électricité</p> <p>Les industries jouent un rôle clé puisqu'elles gèrent de manière intégrée les ressources naturelles exploitées, utilisent la géothermie issue des mines désaffectées, chauffent leurs bâtiments grâce aux matières organiques, à la récupération des putrescibles, à l'éthanol,</p> |

| Thème | Enjeux | Vision | Dans 15 ans... |
|----------------------------------|---|--|--|
| | | | <p>etc.</p> <p>Les changements organisationnels au travail permettent aux employés d'utiliser les moyens de communication (visioconférence), les technologies (télétravail grâce à Internet) et le covoiturage pour limiter l'ensemble des déplacements routiers, et les horaires variables sont adaptés et rentabilisés.</p> <p>Des bâtiments efficaces sont construits et la région est reconnue pour son expertise en construction durable.</p> <p>L'efficacité énergétique est respectée dans des événements publics (ex. : rodéo du camion)</p> <p>Les services d'autopartage sont disponibles et adaptés aux besoins de la population : meilleure communication, plateforme web, etc.</p> <p>Les paradigmes de consommation changent grâce aux activités de sensibilisation, l'entraide, le partage, la communication, etc. La population reconnaît l'importance des gestes individuels et collectifs (ou gestes éco-citoyens), au travail et à la maison. Elle favorise l'achat local dans les services de proximité.</p> |
| Ressources naturelles et énergie | <p>L'utilisation de la biomasse pour l'utilisation locale et régionale</p> <p>La reconnaissance de la région pour le développement de son énergie à partir des ressources disponibles (eau, forêts, minerais, solaire, géothermie)</p> <p>Préservation de la disponibilité temporelle et spatiale de la biomasse. Par exemple, la</p> | <p>La région est reconnue pour le développement de ses filières, de nouvelles technologies et d'expertises énergétiques.</p> | <p>La région favorise les cycles-courts (circuits courts) : elle produit, transforme et consomme localement ses produits régionaux et ses sources d'énergie.</p> <p>La région est « autosuffisante » et ne dépend plus autant de l'import-export des marchandises grâce à la présence de centres de transformation régionaux. Ainsi, les produits régionaux restent à l'intérieur de la région.</p> <p>Un mouvement « agro » est lancé et la région produit de l'énergie à</p> |

| Thème | Enjeux | Vision | Dans 15 ans... |
|-------|--|--------|--|
| | <p>biomasse forestière résiduelle (bois mort) est utile pour régénérer et enrichir le sol forestier.</p> | | <p>partir de ses ressources naturelles. Elle souhaite atteindre une indépendance énergétique : « Produire et utiliser notre propre énergie ».</p> <p>La production d'énergie est rendue possible grâce aux matières premières disponibles (agricoles, forestières, matières résiduelles, etc.).</p> <p>La géothermie se développe par l'opportunité des mines souterraines désaffectées.</p> |

Conclusion de la plénière

À la suite de chacune des rondes, la plénière est l'occasion de partager avec les autres tables ses résultats. Les hôtes désignés devaient synthétiser en quelques minutes les discussions de leur table respective. Voici ce qui en est ressorti :

- ❖ les municipalités pourraient lancer le mouvement et donner l'exemple en termes d'efficacité énergétique et de covoiturage. Tant que le pétrole restera peu cher, il n'y aura pas de changement ;
- ❖ le transport collectif pourrait servir au transport collectif, le transfert du chauffage vers la biomasse, si l'occupation du territoire est telle, aller vers l'efficacité énergétique ;
- ❖ le transport actif et collectif ainsi que l'aménagement du territoire sont à revoir. Il faut penser à un modèle pour limiter les déplacements, en développant par exemple un système de production et de transformation locale ;
- ❖ développer et soutenir les circuits courts pour le transport et le chauffage ;
- ❖ rentabiliser les transports vides, changer nos paradigmes de consommation ;
- ❖ avoir un réseau de transport plus efficient, contribution de nos modes de communication (Internet) pour réduire nos déplacements, mettre en place des incitatifs gouvernementaux, revoir les plans d'urbanisation (densification de la population, des centres-villes) ;
- ❖ réalité régionale de 2 hab./km² donc faible densité, constat d'un manque d'encadrement (ou inapproprié par rapport à d'autres territoires), émission de GES différentes ici par rapport à Montréal, miser sur l'efficacité énergétique ;
- ❖ difficulté de développer le covoiturage (horaire varié, choix de vie, etc.), les décisions sont prises dans les grands centres alors que les réalités sont différentes ici, les industries doivent devenir exemplaire en développement durable et créer un mouvement, car sont d'important émetteurs de GES ;
- ❖ la région doit développer un savoir au niveau de l'efficacité énergétique pour aider les entreprises, favoriser les circuits courts, maintenir les infrastructures pour le transport.

Atelier 2 : émergence d'orientations régionales

Le deuxième atelier dirigé et la plénière se sont déroulés sous la formule du **forum ouvert**. Cette formule a permis aux participants de construire eux-mêmes l'ordre du jour de l'atelier, en choisissant les sujets sur lesquels ils souhaitent travailler : le réseau ferroviaire, les freins législatifs, l'efficacité énergétique, valorisation de l'énergie dans l'industrie, l'agriculture, l'aménagement du territoire



L'animateur de table est la personne qui propose le sujet. Il accueille les autres participants pour discuter sur le sujet et répondre aux questions suivantes :

- ❖ Selon vous, quel est l'état de situation relativement au thème proposé ?
- ❖ Quelle orientation devrait prendre la région en lien avec la thématique discutée ?
- ❖ Qu'est-ce qui doit être fait pour améliorer la situation ?

Pour chaque table, les participants s'entendent sur une proposition dont la longueur n'excède pas 140 caractères et répond à l'énoncé suivant :

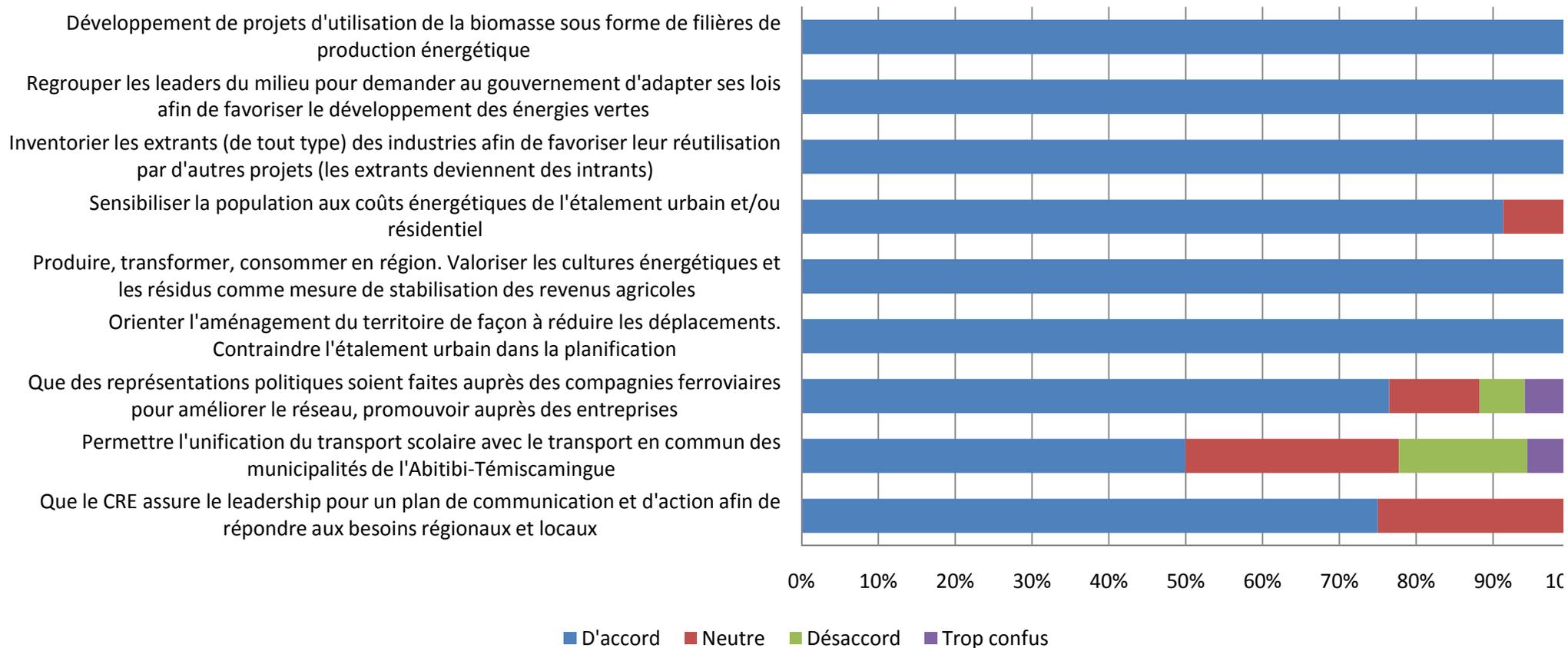
Comme région, comment pouvons-nous agir relativement à ce sujet ? Quelle proposition faites-vous aujourd'hui ?



Le résultat de ce travail de groupe est compilé dans une fiche sous la forme d'un « tweet » et chaque fiche est affichée à la vue de l'ensemble des participants. Par la suite, chaque participant est invité à donner son appréciation en votant selon « d'accord », « neutre », « désaccord » ou « trop confus ». L'ensemble des propositions est synthétisé sur les pages suivantes.

Appréciation des énoncés proposés

Résultats des votes des participants par énoncé (en %)



En m'inscrivant au Forum, je m'attendais à :

- ❖ connaître les questionnements des gens en région, leurs inquiétudes et leurs besoins ;
- ❖ comprendre les impacts de notre utilisation de l'énergie ;
- ❖ trouver des moyens au niveau régional pour diminuer notre dépendance énergétique tout en développant notre économie ;
- ❖ cibler le bon objectif pour ne pas trop s'étendre ou s'écarter de l'objectif principal : le transport est la pierre angulaire sur le développement économique et énergétique ;
- ❖ discuter des enjeux énergétiques pour l'agriculture.

J'espérais que le lien soit fait entre les émissions de GES du secteur des transports et l'aménagement du territoire. La réduction des déplacements contribue à réduire la consommation énergétique à la source.

Quelques préoccupations qui n'ont pas été abordées :

- ❖ l'étalement urbain dû à la villégiature et ses effets négatifs (économique, environnemental, etc.) ;
- ❖ l'apport des entreprises d'économie sociale dans ce secteur ;
- ❖ les questions liées au domaine agricole ;
- ❖ la géothermie et les énergies solaires ;
- ❖ les éco-quartiers comme solution à la problématique des déplacements.

J'ai aimé :

- ❖ les conférences et la mise à jour des sujets ;
- ❖ la discussion finale et le consensus général qui se dégageait des échanges ;
- ❖ la diversité des participants, de voir l'ambition d'un réseau pour travailler sur l'énergie ;
- ❖ les ateliers d'animation qui ont permis les échanges et de briser la glace ;

Il n'y avait pas seulement des « écolos » convaincus, ce qui laisse place à la discussion.

Je recommanderai de :

- ❖ structurer davantage l'activité : vous avez le « QUOI » mais vous oubliez le « QUI » ;
- ❖ placer les participants aux différentes tables, de manière à ce que tout le monde parle à tout le monde ;
- ❖ proposer des pistes de solution à nos entreprises pour qu'elles réduisent leur dépendance aux énergies fossiles ;
- ❖ offrir plus de temps pour les ateliers en groupe pour permettre d'approfondir les sujets discutés
- ❖ ouvrir ce type d'événement à la jeunesse ;
- ❖ faire travailler des sous-groupes à partir de propositions déjà formulées pour identifier des pistes de solution tangible ;
- ❖ présenter une conférence de « mise en route » plus axé sur la problématique régionale ;
- ❖ déterminer d'avance les sujets à discuter en atelier et rassembler les « experts » de ces sujets ;
- ❖ répéter l'expérience aux deux ans.

Il serait intéressant de voir des présentations en lien avec l'agriculture sous différents angles : agriculture urbaine, trajets courts, etc.

ANNEXE 3 : Le processus régional sur l'énergie



Par notre **propre**
énergie
Abitibi-Témiscamingue

Et les partenaires

Prise en charge régionale

de la lutte contre les changements climatiques

Réduction de la dépendance de l'Abitibi-Témiscamingue

au pétrole et développement des sources d'énergie alternatives

Le processus régional sur l'énergie

Juillet 2012

1. Contexte et justification du processus

- La demande croissante en pétrole de l'Abitibi-Témiscamingue qui dépend entièrement de l'extérieur pour son approvisionnement;
- La dépendance croissante au pétrole alors que cette ressource n'est pas renouvelable. De plus, cette dépendance constitue un enjeu d'autant plus stratégique pour la région que la réduction de la disponibilité en pétrole est inévitable. Le caractère épuisable de cette ressource constitue une menace imminente pour l'économie du Québec, dont celle de l'Abitibi-Témiscamingue avec une consommation estimée à près de 392 ML de pétrole en 2008;
- La contribution effective de la consommation de pétrole à l'exacerbation de problèmes économiques, sociaux et environnementaux liés à l'aménagement du territoire, à la santé de la population, à la vétusté des infrastructures, aux changements climatiques, etc.;
- La nécessité d'explorer des sources d'énergie alternatives au pétrole. La région dispose d'autres sources d'énergie comme les barrages, la biomasse, le soleil, et la géothermie. Il existe également des mesures d'efficacité énergétique qui permettent de réduire la demande. Cependant, elles sont à améliorer et à renforcer;
- La place prépondérante du secteur des transports dans la consommation de pétrole de la région. En effet, avec une superficie aussi importante et un relatif éloignement par rapport aux grandes villes du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue consacre beaucoup de ressources à la satisfaction des besoins en énergie pour le secteur du transport. De plus, l'étalement de l'habitat constitue un élément à considérer dans les questions liées à l'occupation du territoire.

2. Les mandats du CREAT

Dans la prise en charge régionale de la lutte contre les changements climatiques un certain nombre de mandats provenant d'une entente entre le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a signé avec le Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) et d'une entente entre la Conférence régionale des élus (CRÉ).

2.1. Entente entre le MDDEP et le RNCREQ

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action sur les changements climatiques 200-2012, le MDDEP a signé une entente concernant la prise en charge régionale de la lutte contre les changements climatiques. Pour ce faire, le RNCREQ a donné mandat aux 16 Conseils régionaux de l'environnement (CRE) :

- la mise sur pied d'une table régionale sur l'énergie,
- la réalisation de diagnostic sur la situation de l'utilisation de l'énergie, et,
- l'élaboration de plans d'action régionaux sur la réduction de la dépendance des régions au pétrole.

2.2. Entente entre la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue et le CREAT

Pour réaliser ce mandat en Abitibi-Témiscamingue, le CREAT s'appuie sur le comité énergie qu'il a déjà mis en place depuis 2010 dans le cadre des Rendez-vous de l'énergie. Le CREAT a également contacté un certain nombre de partenaires et sollicité leur contribution financière pour la mise en œuvre des activités. C'est dans ce sens que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue a accepté d'apporter sa contribution à travers une entente avec le CREAT pour :

- amorcer une démarche de concertation régionale sur l'énergie,
- créer un comité régional sur l'énergie,
- tenir un forum régional sur l'énergie,
- définir des orientations régionales en matière d'énergie.

Avec ces deux mandats, le CREAT a mis en place un processus auquel il souhaite impliquer tous les acteurs qui interviennent dans le domaine de l'énergie. Cette ouverture s'impose pour ainsi dire, pour une meilleure prise en compte de l'ampleur de la problématique et de la diversité des secteurs concernés.

Le processus que le CREAT propose s'articule autour de plusieurs étapes que sont :

- L'élargissement du comité énergie du CREAT,
- La communication entre les différents processus sectoriels et harmonisation sur certains points,
- L'identification d'une vision globale, d'objectifs et d'activités communs,
- La tenue d'une concertation régionale sur les principales questions liées à l'utilisation de l'énergie,
- La définition d'orientations régionales en matière d'énergie,
- L'élaboration d'un plan d'action régional

Ce processus sera soutenu par deux comités dont, un élargi et un restreint avec des rôles et modes de fonctionnement bien définis. Parallèlement à ce processus, le CREAT identifiera les points importants nécessitant des informations pour compléter le portrait énergétique préliminaire de la région qu'il a réalisé en 2010. Le portrait ainsi que les informations sectorielles disponibles à travers les acteurs de la région serviront de base aux réflexions et travaux qui seront menés tout au long du processus.

3. Les comités : composition, rôles et modes de fonctionnement

Pour mettre en œuvre les différentes étapes du processus, le CREAT s'appuie sur deux comités : un comité élargi et un comité restreint. Pour chacun des deux, une composition, des rôles et mode de fonctionnement sont définis.

3.1. Le comité élargi

3.1.1. Composition du comité élargi

Le comité élargi compte actuellement 21 membres qui représentent différents organismes et institutions:

- Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF)
- Ministère des Transports (MTQ)
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)
- Xstrata Cuivre fonderie Horne
- Autobus Maheux
- Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT)
- Confédération des syndicats nationaux (CSN) de l'Abitibi-Témiscamingue
- Centre local de développement (CLD) de la Vallée-de-l'Or
- Pôle économie sociale
- MRC de Témiscamingue
- MRC d'Abitibi
- Ville de Rouyn-Noranda
- Commission sur la ruralité
- Union des producteurs agricoles (UPA) de l'Abitibi-Témiscamingue
- Coopérative forestière de St-Dominique
- Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (CRÉAT)
- Université du Québec de l'Abitibi-Témiscamingue
- Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)

À titre d'observateur, le ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs se joint ponctuellement aux rencontres.

NB : La liste n'étant pas exhaustive, d'autres membres seront identifiés et invités aux rencontres.

3.1.2. Fonctionnement et rôle du comité élargi

L'élargissement du comité donne l'occasion, lors des rencontres, d'échanger sur les points de vue et les actions en cours. Le comité se réunit 2 fois dans l'année. À titre exceptionnel, une troisième rencontre peut être convoquée. Le comité élargi :

- facilite la concertation entre les différentes initiatives qui sont menées à travers la région de manière sectorielle,
- favorise l'harmonisation entre les orientations, les objectifs et les activités sectoriels,
- valide les propositions de comité restreint concernant les différentes étapes du processus,
- Etc.

3.2. Le comité restreint

3.2.1. Composition du comité restreint

Parmi les membres du comité énergie, quelques-uns ont été désignés pour constituer le comité restreint. Toutefois, sa composition n'est pas figée. Le comité restreint est composé :

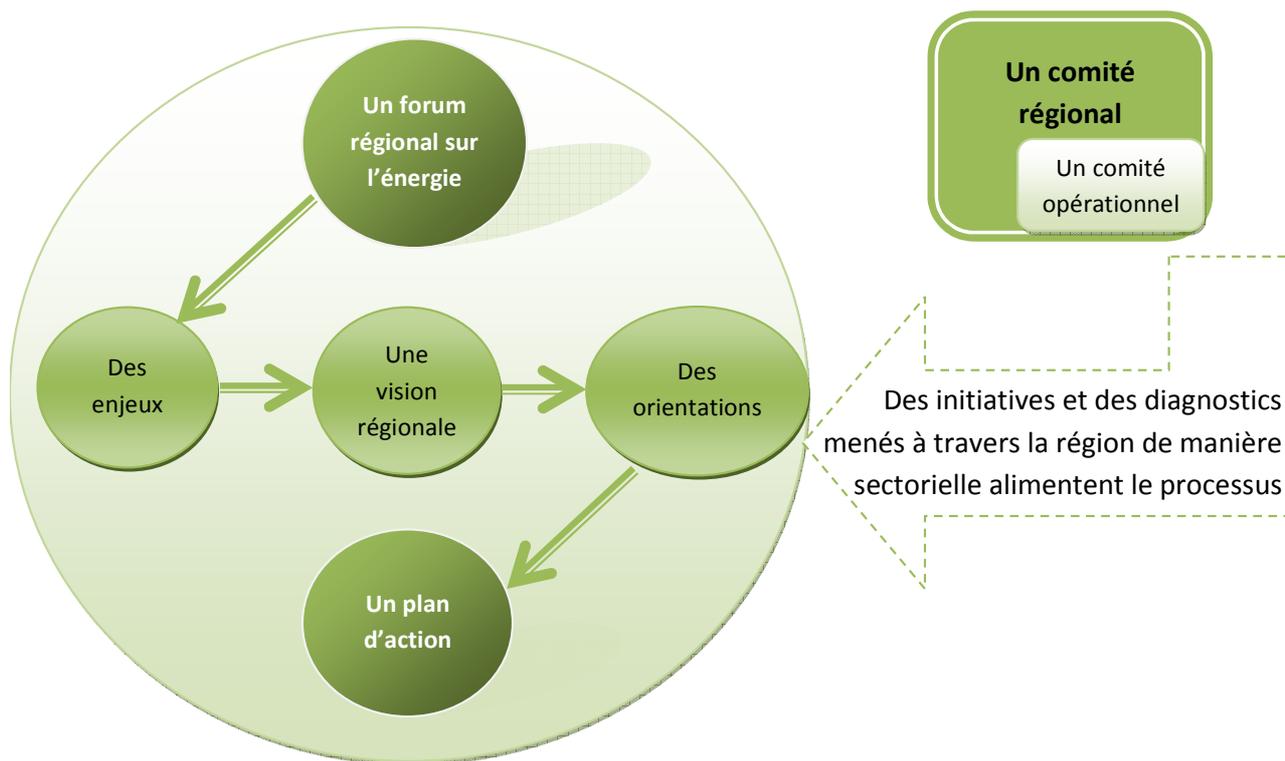
- Patrick Charron, CRÉ
- M. Serge Tessier, CREAT
- Mme Clémentine Cornille, CREAT
- M. Pape Déthié Ndione, CREAT
- Etc.

3.2.2. Fonctionnement et rôle du comité restreint

Le comité restreint appui l'action du CREAT qui aura à charge, la mise en œuvre du processus. Le comité se retrouve à chaque fois que de besoin, selon les exigences du processus. La participation aux rencontres du comité restreint se fait sur une base volontaire. Le comité restreint définit les modalités de son fonctionnement. Il élabore son calendrier de rencontres, planifie les activités à mener et les échéanciers.

Le comité restreint est chargé de proposer au comité élargi :

- une vision régionale pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue,
- une démarche intégrant les étapes d'un processus sur l'énergie,
- les grandes lignes d'une concertation régionale sur les questions liées à l'utilisation de l'énergie, y compris :
 - les objectifs de la concertation,
 - les principales questions qui seront abordées
 - la méthodologie (forum, conférence ou atelier),
 - les résultats attendus,
 - les participants et les personnes ressources,
 - etc.
- une évaluation de l'activité de concertation sur la base d'un rapport préparé par le CREAT sur le déroulement et sur les résultats de l'activité de concertation régionale
- les orientations issues de l'activité de concertation régionale,
- le plan d'action régional pour la suite.



- Figure 1 : Spécificité du processus régional sur l'énergie en Abitibi-Témiscamingue

4. Le processus régional sur l'énergie

4.1. Les étapes du processus régional sur l'énergie

4.1.1. Élargissement et redynamisation du comité énergie du CREAT

Le comité énergie comptait 14 membres. Lors de la rencontre du 28 février 2012, la nécessité de son élargissement à d'autres membres a été reconnue. Cet élargissement permettra de prendre en compte les orientations, les objectifs et les activités des différents acteurs intervenant dans le domaine de l'énergie.

4.1.2. Communication entre les différents processus sectoriels et harmonisation

Plusieurs actions sont menées dans le domaine de l'énergie. Cependant, pour la plupart, elles le sont de manière sectorielle. Une communication entre les démarches sectorielle paraît nécessaire dans le but d'identifier les possibilités de synergie afin de sauver du temps et des ressources. De plus, cette communication pourra faciliter l'identification de points d'intérêts communs aux différents acteurs et secteurs concernés par l'utilisation de l'énergie dans la région. L'harmonisation pourrait être faite à l'occasion des rencontres du comité. Les résultats qui en découleront seront consolidés dans un rapport qui fera l'objet d'une validation. Le rapport fera la synthèse des orientations, des objectifs et des activités sectoriels des acteurs. Il fera le point sur les différentes activités en cours et celles prévues. De même, il identifiera les contraintes et les opportunités actuelles de leur mise en œuvre.

4.1.3. Identification d'une vision globale, d'objectifs et d'activités communs

L'utilisation de l'énergie couvre une gamme étendue d'aspects relatifs à des considérations économiques, sociales et environnementales. De plus, il y a une pluralité d'acteurs qui interviennent dans divers secteurs d'activités. Ces réalités s'ajoutent aux éléments de problématique déjà décrits et rendent le contexte plus complexe. La définition d'une vision globale, d'objectifs et d'activités communs s'avère nécessaire.

4.1.4. La tenue d'une concertation régionale

Plusieurs acteurs ont adhéré à l'idée de la tenue d'une concertation régionale sur les principales questions liées à l'utilisation de l'énergie. Cette concertation permettra, à partir du portrait et d'autres informations complémentaires sur la situation énergétique de la région, de réfléchir sur des axes jugés essentiels et de dégager des orientations pour la suite. La concertation régionale sera organisée à une date qui reste à déterminer. Stratégiquement, il serait indiqué de le tenir le plus tôt possible pendant l'automne.

4.1.5. La définition d'orientations régionales en matière d'énergie

Les orientations régionales seront articulées au PACC 2013-2020 tout en se basant sur les priorités régionales.

4.1.6. L'élaboration d'un plan d'action régional

Quant au plan d'action, il sera élaboré dans un premier temps pour une période de 4 ans (2013-2016). L'évaluation de sa mise en œuvre permettra d'élaborer celui de 2017-2020.

Les rôles et les responsabilités des différents acteurs vont être précisés dans ces plans. Dans la mesure où ils auront été déterminés dans le cadre d'une approche participative au sein du comité restreint et du comité élargi, leur appropriation par les acteurs sera d'autant plus facilitée. De même, l'appropriation du processus dans son ensemble par les acteurs facilitera l'affinement des premiers engagements pris pendant et après l'activité de concertation régionale.

Le plan d'action intégrera un plan de communication. Ce plan indiquera les actions d'information, de sensibilisation et de formation qui seront menées à l'endroit des acteurs et du public. À cet effet, des kiosques, des dépliants et autres supports seront élaborés sur la base des besoins qui seront identifiés.

4.2. Participants au processus régional

- Décideurs régionaux et locaux (élus municipaux, cadres et professionnels de l'aménagement du territoire, cadres et professionnels associés au développement local et régional),
- Directeurs, chefs d'entreprises,
- Milieu académique, groupes environnementaux, centres jeunesse, population régionale.

5. Les autres activités du CREAT

Dans le cadre de la prise en charge régionale de la lutte contre les changements climatiques, le CREAT entreprend d'autres activités parallèlement au processus régional sur l'énergie. Ces activités sont complémentaires.

5.1. Complétion du portrait énergétique régional

Le CREAT a élaboré un portrait énergétique préliminaire pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue. L'approche privilégiée pour son élaboration a mis l'accent sur les sources d'énergie (filiales des ressources naturelles). D'autres acteurs ont établi des diagnostics sectoriels. Il s'agira de voir dans quelle mesure ces derniers pourront être exploités dans le cadre du processus régional sur l'énergie.

La complétion du portrait va surtout prendre en compte les aspects sociaux (thématiques). Elle mettra en exergue les contraintes et les opportunités liées à la réduction de la dépendance au pétrole et à l'utilisation de sources alternatives d'énergie en Abitibi-Témiscamingue. La complétion se fera parallèlement au processus régional sur l'énergie qu'il alimentera en cas de besoin. En retour, la complétion pourra être réorientée par les différentes étapes du processus régional.

5.2. Élaboration d'un plan de suivi du plan d'action

Le plan d'action sera mis en œuvre à partir de 2013. À cet effet, un plan de suivi sera élaboré pour faciliter et accompagner la réalisation des actions prévues. Il permettra de préparer les évaluations qui seront faites à mi-parcours (2015) et au terme du premier plan d'action (2016). Pour ce faire, des indicateurs de suivi seront identifiés dès le départ. Ils permettront de suivre les écarts, s'il y a lieu, entre la mise en œuvre et les objectifs fixés.

6. Collaborateurs régionaux

- Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue
- Direction régionale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Direction régionale du ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Ministère du transport du Québec
- Villes, MRC
- UQAT
- Cégep

7. Partenaires financiers

- CRÉAT, MDDEP, MRNF, RNCREQ, SADC, Villes, MRC, etc. (à confirmer)